

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
 Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
 TÉLÉPHONE 51 226 — CHIFFRES POST IV 178

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Avis mortuaires 20 c., locaux 14 c.
 Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30 Réclames 60 c., minimum 7.80.

Note politique

La manœuvre de Marseille

Les socialistes français tiennent actuellement leurs assises à Marseille. Ce congrès était attendu avec impatience par les cercles officiels parce que l'on doit y fixer de façon définitive l'attitude du parti S. F. I. O. en face du gouvernement Chautemps.

Il ne semble pas, jusqu'à présent, que la majorité des militants soit hostile à la participation et désavoue ainsi MM. Blum, Paul Faure et leurs amis qui sont entrés dans le ministère. Sans doute, quelques attaques assez dures se sont senties, beaucoup d'adhérents sont fort mécontents de la direction présentement radicale du Front populaire. Mais, dans l'ensemble, on sent que le fruit n'est pas mûr; ce n'est pas encore le lieu de disloquer la combinaison présidée par M. Chautemps.

Les socialistes, quoique confusément, se rendent compte de la situation. Et s'ils tentent de l'oublier, l'opportunisme des chefs est là pour la leur rappeler. Tous savent fort bien comment le trésor a été mis à sec par M. Vincent Auriol. Il ne restait en caisse que 20 millions quand celui-ci est parti, à peine de quoi durer quelques jours. Dans ces conditions, il était vain de vouloir continuer une tentative quelconque; mieux valait faire endosser l'impopularité d'un redressement financier à un cabinet de tendance radicale. C'est ce qu'a fort bien compris M. Léon Blum.

Mais pour que ce cabinet fût viable, il fallait aussi la participation socialiste et il la faut jusqu'au moment où les remèdes de M. Georges Bonnet produiront quelque effet. Alors, une fois les vacances parlementaires finies, il sera toujours temps d'ausculter et l'on pourra songer à cette deuxième expérience Blum dont l'extrême-gauche parle déjà. Voilà ce que les leaders S. F. I. O. s'efforcent de représenter au congrès marseillais et leur habileté fera sans doute aboutir la manœuvre.

On peut juger que le procédé n'est peut-être pas des plus honnêtes. Tant que MM. Chautemps et Bonnet sont utiles pour redonner confiance aux bourgeois, faire rentrer les capitaux, remettre à flot la trésorerie et rééquilibrer le budget, on entend bien les soutenir. Le jour où tous ces biens si précieux, même pour des marxistes — car on ne fait rien sans argent, pas même une expérience sociale — seront revenus, on renverra les dispensateurs des dits biens à leurs occupations...

Il est vrai que les radicaux-socialistes n'auront que ce qu'ils méritent. A plusieurs reprises, dans le passé, n'ont-ils pas fait le même coup à des ministères modérés ?

R. Br.

PEU APRÈS LA GARE DU MANS

Un train tamponne un convoi arrêté

On déplore neuf morts et de nombreux blessés

LE MANS, 11. — Le train No 1645, composé de cinq wagons, qui se dirigeait sur Caen, avait quitté la gare du Mans, samedi, à 18 h. 39. Il avait 11 minutes de retard.

A environ 1500 mètres de la gare du Mans, le mécanicien trouva un signal fermé et immobilisa son convoi. Derrière lui, un sémaphore le protégeait et indiquait au mécanicien d'un train qui suivait d'avoir à se méfier et de rester maître de sa vitesse.

Sachant qu'un autre train devait suivre le sien à quelques minutes d'intervalle, le chef du convoi arrêté descendit du fourgon de queue dans lequel il se trouvait. Il vit, en effet, poindre le train et se porta au devant en agitant son mouchoir.

Le mécanicien du train suivant ne l'aperçut-il pas ou était-il déjà trop tard ? Le train 583, composé de quatre wagons, arrivait.

Ce train, qui remplaçait un auto-train, se dirigeait sur Rennes et avait quitté la gare du Mans quelques minutes après le train 1645.

Un choc d'une extrême violence se produisit et, dans un fracas épouvantable, les wagons s'encastrent les uns dans les autres.

Le fourgon de queue du train 1645, dans lequel, fort heureusement, ne se trouvait personne, fut littéralement pulvérisé et les deux wagons qui le précédaient sortirent des rails.

De nombreux voyageurs se trouvaient dans ces deux wagons et des cris de douleur s'élevèrent aussitôt.

Dans l'effolement général, on avertit la gare du Mans et les secours s'organisèrent.

Les ambulances furent rapidement sur les lieux et transportèrent cinq

morts à la gare du Mans et quatre autres morts à l'hôpital.

Le mécanicien du train tamponneur inculpé

Le procureur de la république a immédiatement commencé son enquête et la bande Flamant du train tamponneur a été enlevée.

Le mécanicien a déclaré qu'il avait bien eu son attention attirée par le sémaphore, mais qu'ensuite il ne vit rien et continua sa marche, devant, un kilomètre plus loin, quitter la voie de Caen pour prendre celle de Rennes.

A la suite de son interrogatoire, le mécanicien du train tamponneur a été inculpé.

Le bilan de l'accident

En dernière heure, on compte neuf morts et cinquante-huit blessés, dont vingt-sept sont en traitement à l'hôpital.

En Palestine

Le comité arabe contre tout projet de morcellement

JERUSALEM, 12 (Reuter). — Le comité provisoire du parti arabe de défense nationale a rejeté à l'unanimité le projet de morcellement de la Palestine.

D'autre part, le haut comité arabe a reçu un télégramme du chef de la secte Shiah, d'Irak, affirmant son opposition au projet.

MALGRE UN FAIBLE ESPOIR DE DETENTE

La situation s'aggrave en Extrême-Orient

Le Japon accumule ses troupes en Chine du nord et le gouvernement de Nankin entend ne pas céder

Les milieux impartiaux craignent que le conflit ne puisse être évité

Les Chinois ont ouvert le feu

TOKIO, 11 (Havas). — La tension a repris à nouveau sur le front nord. Une centaine de soldats chinois ont ouvert le feu, samedi après-midi, à 17 heures, sur des forces japonaises au sud de Pa-Pao-Chan et au nord de Lou-Kou-Chiao. Les Japonais ont réussi à repousser les Chinois. Il n'y aurait pas de victimes.

L'état-major japonais annonce que les troupes japonaises se seraient emparées de Lung-Wang-Miao et de Toung-Chang, petites villes situées au nord-est du pont Marco-Polo, près de Pékin.

Nouvelle tentative d'accord

La situation reste sombre

TOKIO, 12 (Havas). — On mande de Tien-Tsin que le représentant des forces japonaises et le conseil politique du Hopei et du Chahar ont conclu, à 13 h., un accord prévoyant la suspension des hostilités et l'entame des négociations en vue de localiser le conflit.

Le ministre des affaires étrangères de Tokio n'a pas reçu confirmation officielle de cet accord et les milieux diplomatiques sont plutôt pessimistes, d'importants renforts japonais continuant à arriver de la région de Pékin.

Intransigeance nipponne malgré l'évacuation

PÉKIN, 12. — Les troupes japonaises et chinoises ont recommencé à évacuer les lieux des récents combats où le calme règne pour le moment. Néanmoins l'impression générale subsiste que les Japonais sont décidés à adopter une attitude intransigeante pour obtenir réparation. D'importants renforts japonais venus de Mandchourie, se concentrent au sud de la grande muraille.

Une déclaration du prince Konoye

TOKIO, 12 (Havas). — A 20 h., à la suite d'un entretien avec l'empereur, le prince Konoye, président du conseil, a déclaré : « Nous n'a-

von pas abandonné tout espoir d'un règlement amical de la situation en Chine du nord. » Le point principal du communiqué gouvernemental est que le Japon veut que la Chine renonce à tous actes antijaponais et accepte les conditions du maintien de la paix en Asie orientale.

L'opinion semble divisée sur la possibilité de négocier à Pékin. Certains croient que la situation aboutira à la guerre, mais leurs craintes semblent exagérées.

LA SITUATION

LONDRES, 12. — Voici en quels termes l'agence Reuter faisait, vers 18 heures, dimanche, le point de la situation en Extrême-Orient :

La déclaration publiée à la réunion de dimanche du cabinet japonais accuse la Chine de mauvaise foi et annonce l'envoi de troupes japonaises en Chine du nord. Elle ajoute toutefois que le gouvernement nippon n'abandonne pas l'espoir que des négociations éviteront une aggravation de la situation et aboutiront à une solution amiable.

Il est clair que la situation reste très grave. Non seulement le Japon envoie de nouvelles troupes, mais le gouvernement chinois dirige sur les régions affectées de nouveaux ren-

forts. Le gouvernement central de Nankin aurait décidé de résister jusqu'à la dernière extrémité si c'était nécessaire et les observateurs impartiaux de Tokio craignent qu'un conflit ne puisse être évité.

Le gouvernement de Tokio prend évidemment l'initiative du côté japonais; le nouveau commandant en chef des forces japonaises en Chine du nord a quitté le Japon par la voie des airs afin de remplacer le commandant démissionnaire.

Dernière minute

Les hostilités reprennent à dix km. de Pékin

PÉKIN, 12 (Reuter). — Les hostilités ont repris vers la fin de la nuit dernière et on pouvait entendre de Pékin le bruit d'une violente canonnade.

On déclare de source japonaise que le théâtre des opérations est situé à environ 10 kilomètres à l'ouest de la ville.

AVEC L'ÉTÉ...

Les incendies reprennent dans les forêts du Var

Des villes menacées - La troupe sur les lieux

TOULON, 11. — La chaleur a provoqué un terrible incendie dans les bois du Brusco et les forêts de Six-Fleurs, à la Lecque.

La gendarmerie et les habitants luttent contre le fléau. La préfecture maritime a envoyé sur les lieux des détachements de troupes.

Le feu, aidé par un violent mistral, poursuit son œuvre dévastatrice vers l'est.

A 19 h. 30, samedi, les nombreux baigneurs qui se trouvaient sur la plage des Sablettes ont dû l'abandonner, car des cendres et des flammèches tombaient à profusion sur le sable, en rendant ainsi le séjour impossible.

Les ouvrages militaires, forts, batteries, sémaphores qui se trouvent dans les parages sont menacés.

Les tirailleurs sénégalais et les compagnies de débarquement de la marine s'emploient à maîtriser le fléau. La population elle-même fournit de nombreux volontaires. Toutes les autorités sont sur les lieux.

A l'heure actuelle on s'emploie activement à empêcher que le feu traverse les Sablettes, afin de préserver les réservoirs à mazout de la marine et le centre d'aviation de Saint-Mandrier.

L'incendie prend des proportions considérables. Le quartier de Saint-Fabrégas, où se trouvent de nom-

breuses villas, est sérieusement menacé.

Les pompiers de la marine et de la ville de Toulon ont été envoyés sur les lieux, ainsi que des renforts de troupes.

En ces deux derniers jours

LA BATAILLE POUR MADRID A FAIT DE NOMBREUX MORTS

Une grave mesure : La France suspend le contrôle des observateurs à sa frontière pyrénéenne

TALAVERA, 11. — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas : Samedi, les combats devant Madrid ont changé d'aspect. Après une résistance active durant ces trois derniers jours, après des contre-attaques spasmodiques, les insurgés ont passé à une contre-offensive sur la ligne que trace du sud au nord le cours de la Guadarrama.

Les troupes insurgées emploient cette fois autant d'artillerie, de

chars d'assaut et d'avions que leurs adversaires. Elles ont lancé sur le flanc des colonnes madrillènes d'incessantes attaques qui ont obligé les gouvernementaux à reculer de 1500 mètres en moyenne, sur la rive droite de la rivière.

Cette action place l'adversaire sous la menace d'un encerclement. Au quartier-général des forces insurgées, on annonce que le total des pertes de l'adversaire tant à l'ouest de Madrid qu'à Barrio de Usera, s'élève à 3000 morts et 6000 blessés.

La bataille n'est pas terminée.

Samedi, nouvelle offensive gouvernementale

TALAVERA-DE-LA-REINA, 11. — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas :

Les gouvernementaux ont lancé, samedi, sur le front de Madrid une offensive très violente avec des effectifs nouvellement engagés. Leur effort a porté principalement vers Carabanchel en partant du Barrio del Lucero, à droite du Barrio de Usera où leurs attaques antérieures avaient été vaines. L'attaque, précédée d'un bombardement très fort sur les positions insurgées de Mostoles à Villaverde, a été effectuée par des troupes fraîches et 26 tanks. Des batteries anti-tanks insurgées ont détruit cinq tanks et en ont rendu cinq autres inutilisables.

L'opération se solde, à la fin de la journée, par une nouvelle hécatombe d'hommes sans avantage territorial. Dans la matinée, les gouvernementaux ont lancé une nouvelle attaque pour tenter de percer le front devant Brunete, dans la direction de la route d'Estramadoure, c'est-à-dire la route de Madrid à Merida par Talavera-de-la-Reina. Là aussi, les positions demeurent inchangées.

Visite princière à Berne



La Maharane de Rajpipla (au milieu) a visité la ville fédérale en compagnie de son frère, prince Bharatendra Singh de Panna (à gauche), lieutenant-colonel de la cavalerie hindoue. C'est le directeur de l'office de tourisme de la ville de Berne qui a reçu les hôtes princiers

Les gouvernementaux annoncent un succès

VALENCE, 11 (Havas). — On annonce officiellement que les forces gouvernementales qui opèrent dans le secteur de la Sierra de Guadarrama ont occupé, dimanche matin, le village de Villanueva del Pardillo, à l'ouest de Madrid, faisant plus de 600 prisonniers.

L'offensive gouvernementale s'affermir

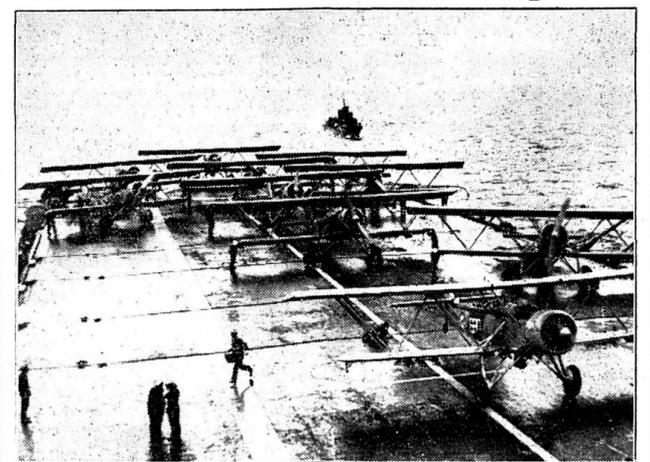
MADRID, 12 (Havas). — En cinq jours l'armée gouvernementale a conquis, au cours de son offensive, partie de Valdemorillo, 130 kilomètres carrés. Cette offensive est loin d'être terminée et tout permet de croire qu'elle atteindra des objectifs plus importants qui peuvent même être décisifs pour le développement de la guerre. Le matériel mis en ligne par les gouvernementaux est considérable. L'action de l'aviation et de l'artillerie est d'une grande intensité.

(Voir la suite en dernières dépêches)

Le succès du Front de la liberté Cinquante mille personnes près de Nantes

NANTES, 12 (Havas). — Une importante manifestation du Front de la liberté réunissant à peu près 50 mille personnes, s'est déroulée dimanche dans une prairie à Sainte-Luce. De nombreux orateurs ont pris la parole, notamment MM. Doriot, de la Ferronay, sénateur, de Grandmaison, Taittinger et Xavier Vallat, députés de la fédération républicaine.

Porte-avions sur la Baltique



Le porte-avions britannique « Courageous » effectue une croisière dans la mer Baltique. — Voici une vue prise sur le pont du « Courageous », au large du Danemark. Le porte-avions est escorté par le destroyer « Crusader » que l'on voit au loin

A LOUER
Centre de la ville
 Dans maison tranquille, appartement entièrement remis à neuf, de cinq pièces et dépendances, chauffage central, à louer tout de suite ou pour époque à convenir. — Demander l'adresse au No 213 au bureau de la Feuille d'avis.
GARAGE à remettre, à proximité du centre. Prix avantageux. Etude Petitpierre et Hotz.
A remettre à proximité de l'Évole, appartement de quatre chambres, avec salle de bains, Grande terrasse. Vue étendue. Prix avantageux. Etude Petitpierre et Hotz.

PESEUX
 A louer, dans villa, superbe rez-de-chaussée de trois grandes chambres, loggia, chambre de bains, part de jardin, jouissance du verger, chauffage central et dépendances. Pour renseignements et visiter, s'adresser à Fiduciaire G. Fessli. Tél. 52.290.
PESEUX
 Logement moderne de quatre pièces pour le 24 septembre ou époque à convenir. Situation tranquille. S'adresser à Simone L'Éplattier, Correnaux 5.
A louer dans maison d'ordre en ville, appartement de deux chambres avec petit service de concierge. Etude Petitpierre et Hotz.

Automne 1937
 à louer, pour cause de départ, **Beaux-Arts sud**
 appartement de cinq pièces, salle de bain, chauffage central, très belle vue. S'adresser au Bureau Edgar Bovet, faubourg du Crêt 8, Neuchâtel.
Gonciierge
 A remettre appartement de deux chambres situé à proximité du centre de la ville, en échange d'un service de concierge. Préférence sera donnée à personne connaissant le chauffage central général. Adresser offres écrites sous chiffres A. C. 128 au bureau de la Feuille d'avis.
 A remettre à des conditions favorables, petits logements de deux et trois chambres. S'adresser à Mme Dubois, Cassardes 18.

A louer pour le 24 septembre ou époque à convenir :
Corcelles près de la poste, logement de trois pièces, dans maison familiale, joli jardin agréable. Prix Fr. 50.— par mois.
Peseux près de la forêt, de trois pièces, dont une indépendante, bain, balcon avec vue. Jardin potager. — Prix Fr. 60.— par mois.
La Goudre à proximité de terminus du tramway. Joli logement de trois pièces, bain, chauffage central. — Loyer avantageux.
Corcelles à l'avenue Soguel. Appartement de trois pièces, avec bain, chauffage général, balcon. Vue étendue. Loyer partiellement amorti par le service de chauffage.
Peseux rue de Neuchâtel, pignon de trois pièces et dépendances, chauffage central. Prix Fr. 50.— par mois.
 Pour tous renseignements, s'adresser à Ch. DUBOIS, gérant à Peseux (Tél. 61.413)

Jolie chambre, indépendante. — Epancheurs 8, 3me. *
JOLI CHAMBRE, vue rue du Seyon. Moulins 38, 3me à gauche.
 A louer une ou deux **chambres** avec ou sans chambre haute attenante; central. — Port-Rouillant 22.
PENSIONS
 Quelle famille protestante prendrait
en pension
 du 19 juillet au 14 août, une jeune fille de 15 ans? Neuchâtel ou environs. — Offres: W. Stambach-Wernli, Villenstrasse, Schönenwerd.
OFFRES D'EMPLOIS
Représentant
 à la commission pour visiter chaque saison clientèle du Vignoble, demandé par maison de tissus et confections. Faire offres écrites sous chiffres S. V. 216 au bureau de la Feuille d'avis.
 Jeune homme est demandé comme **commissionnaire**
 Demander l'adresse du No 215 au bureau de la Feuille d'avis.
 On demande **sommelière**
 connaissant la langue allemande. Se présenter au restaurant Prahin, Vauseyon.
 On demande **jeune fille**
 honnête; occasion d'apprendre la langue allemande; vie de famille. — Adresser offres à Famille Albert Egli, agriculteur, Rütli près Büren.
 Pensionnat cherche **jeune institutrice**
 au pair pour les vacances d'été. Argent de poche. Entrée immédiate. — Adresser offres écrites à M. P. 199 au bureau de la Feuille d'avis.

Wander présente:

OVO SPORT

La nourriture moderne d'entraînement et des touristes

- 1° Haute concentration. Facilement digeste. Franche de substances additionnelles. Passe rapidement dans le sang.
- 2° Aussi bonne à croquer qu'à boire.
- 3° Se dissout instantanément dans de l'eau, même froide.
- 4° OVO SPORT c'est de l'Ovomaltine plus du lait et du sucre.
- 5° Paquet de 2 tablettes, très commode à emporter. Ration de réserve idéale.

OVO SPORT

SPORT- und TRAININGS- NÄHRUNG

NOURRITURE IDEALE DES SPORTIFS

NUTRIMENTO IDEALE PER GLI SPORTIVI

50 Cts

Pour la Fête de la Jeunesse

SOLDES

exceptionnels

pour Garçons et Fillettes

Complet 7.50 lin, pantalon et blouse, très jolie fantaisie, longueur 45 soldé	Cuissettes 75 c. contil bleu marin, avec poche, soldé depuis
Complet 3.95 toile de soie, longueur 45, soldé	Pantalon 5.90 flanelle grise, à bretelles, pour 4 ans soldé
Complet 24.- avec pantalon court ou culotte golf, pure laine, pour 8 ans, soldé	Pantalon 6.25 lin avec ceinture, pour 12 ans, soldé
Chemise 1.95 POLO en fil et soie, pour garçons, toutes teintes soldé depuis	Chemise 2.50 POLO en jersey soie, courtes manches, pour garçons ... soldé depuis
Chemise 3.75 popeline, façon sport ou Robespierre, pour garçons soldé depuis	Chemise 3.75 genre lin, à longues manches, pour garçons, soldé depuis
Pullover 3.25 pure laine, sans manches, pour garçons, soldé depuis	Bas de sport 50 c. en fil d'Ecosse, fil et soie, coton, soldé 1.35 1.— -85
Ceintures 95 c. élastique tressé, grand choix, soldé 1.50 1.25	Soquettes 40 c. fil d'Ecosse, fil et soie, soldé -.75 -.50

Pour fillettes

Robes 3.90 tous tissus d'été, gr.: 75 à 15, soldé depuis et jusqu'à 19.50	Robes 1.75 tous tissus d'été, gr.: 55 à 75, soldé depuis et jusqu'à 15.—
---	--

Une affaire unique
 un lot **Pèlerines** caoutchouc, imperméable, avec capuchon, long. 50 à 70, soldé **2.50**

La source de la qualité et du bon marché

JULES BLOCH

Rue Saint-Maurice
 A louer tout de suite, appartement de cinq pièces, remis à neuf. Prix: 100 fr. par mois. — S'adresser au Bureau Edgar Bovet, faubourg du Crêt 8, Neuchâtel.

PESEUX
 Superbes appartements de deux et trois pièces, tout confort, belle situation et vue. S'adresser Agence A. Huguenin, Bassin 14, Neuchâtel. — Tél. 53.087.
 A remettre à cinq minutes de la gare, appartements de quatre chambres, complètement remis à neuf. Prix Fr. 75.— et Fr. 85.—. Etude Petitpierre et Hotz.
 A remettre à proximité immédiate de la gare, à prix très avantageux, appartement de quatre chambres. Central. Bains. Vue. — Etude Petitpierre et Hotz.

VALANGIN
 A louer à des conditions très avantageuses, dans maison d'ordre, petit logement modernisé, deux chambres, chauffage central, éventuellement chambre de bain. — S'adresser à André Coste, vins, Auvier. Tél. No 62.110.

CHAMBRES
 Belle chambre (studio) meublée sur l'avenue du 1er Mars. Central. Bain. Rue Pourtalès No 1 (deuxième).

J. KURTH
 Chaussures, Seyon 3, Neuchâtel

MÉNAGÈRES NEUCHATELOISES
 Acheter chez les détaillants de la ville, c'est assurer le gagne-pain de vos époux et de vos enfants. Soyez-en convaincues.

AVIS DIVERS
 On cherche à louer jusqu'à la fin de l'année, une **REMORQUE** (si possible deux roues). — Faire offres en indiquant tare, charge utile et conditions à X. Z. 217 au bureau de la Feuille d'avis.
 Une chose est certaine... Supinator utilisé depuis 28 ans a fait ses preuves pour tous genres de maux de pieds. Et vous? vous vous laissez encore tourmenter par des maux de pieds? Venez à la démonstration les vendredis et mercredis. Nous vous donnerons gratuitement tous renseignements pour l'utilisation individuelle de la méthode Supinator. *

DEM. D'EMPLOIS
SOMMELIERE
 âgée de 24 ans, cherche place dans bon restaurant à Neuchâtel ou environs, pour tout de suite ou date à convenir. Photo et certificats à disposition. — Adresser offres écrites à S. E. 214 au bureau de la Feuille d'avis.

VILLÉGIATURES - PENSIONS
Excursions Patthey
 Un des plus beaux voyages de l'année 13 jours du 2 au 14 août
VIENNE - BUDAPEST - LES DOLOMITES
 Les bords du bleu Danube - le Lac Balaton, le plus grand et le plus beau lac d'Europe. Prix: fr. 320.— tout compris.
 Programmes détaillés et inscriptions au GARAGE PATTHEY, Seyon 36, tél. 53.016, ou au magasin de cigares JACOT-FAVRE, vis-à-vis de la poste, tél. 53.414
Marly-le-Grand - Hôtel de la Croix-Blanche
 (10 minutes de Fribourg)
 Séjour idéal de vacances, belles promenades, Cuisine très soignée. Pension depuis Fr. 5.— par jour.

YVONAND - VACANCES
 Personnes désirant passer vacances peuvent s'adresser à Mme O. Mottet-Vaucher. — Pension soignée, chambres confortables, tranquillité, jardin. — Fr. 4.— par jour.
Brestenberg les Bains
 LAC DE HALLWIL SUISSE
 Magnifique station de convalescence. Bains de boue. Maladie de cœur et de nerfs. Troubles de la circulation. Maladie des femmes. Pêche. Canotage. Plage. Tennis. Directeur médical: Dr méd. Fritz Hugli. Propr. R. Häusermann. SA8149A

PROMENADES ET EXCURSIONS
 Bureau de comptabilité **H. Schweingruber**
 Expert - comptable
 Fbg-Hôpital 12-Tél. 52.601
 Organisation - Tenue Contrôle - Revision
APPRENTISSAGES
Apprenti
 Apprenti est demandé dans maison de denrées coloniales de Neuchâtel. — Se présenter, muni des témoignages d'école, aux Bureaux Ch. Petitpierre S. A., avenue de la Gare 19, Neuchâtel.
 Le Bureau d'orientation professionnelle de Vevey **cherche apprenti boulanger-pâtissier**
Apprentie coiffeuse
 de bonne éducation, est demandée dans salon de dames de la ville. — Offres écrites avec photo sous chiffres D. S. 207 au bureau de la Feuille d'avis.
DEMANDES à ACHETER
Bijoux or
 achetés au plus haut cours du jour
E. CHARLET
 sous le théâtre
Bijoux anciens, or, platine
 achats à bon prix
L. MICHAUD
 Place Parry 1

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'Etrangère

par **MISS MOBERLY**
 adapté de l'anglais par E.-Pierre Lugnet

— Notre enfant nous revient du tombeau! dit-il timidement après une pause éloquente. Je ne peux y croire!
 — Je suis très substantiel, père! La voix de Reginald tremblait presque autant que celle de son père.
 — J'ai eu un moment dur, mais je m'en suis tiré... Dieu en soit béni!
 — Dieu en soit béni! répéta pieusement le vieillard, sa tête grise inclinée. Quand Jobson m'a dit qu'un gentleman voulait me parler, je n'avais aucune idée de qui je trouverais. Votre mère et votre chère femme...
 — Ma chère femme...
 Ces mots sortirent des lèvres de Reg avec une singulière emphase; son père ne lui laissa pas achever la phrase, il pressa l'épaule de son fils avec plus de tendresse encore.
 — C'est un ange dans notre maison, mon cher fils! Aucun mot ne

pourrait exprimer ce qu'elle a été pour votre mère et pour moi. Votre femme nous est très, très chère à tous deux.
 — Mais ma pauvre petite femme... commençait véhémentement Reginald, quand le vieillard l'interrompit encore.
 — Ce n'est plus la femme-enfant dont vous nous parliez, dit Mr Metcalfe, préférant une vérité plus profonde qu'il ne pensait. Sa grande douleur l'a mûrie. Vous retrouverez une femme de caractère et singulièrement forte. Elle a eu le cœur brisé, Reg; c'est bon de penser à la joie qui lui arrive.
 — Le cœur brisé?
 Le jeune homme parlait comme en rêve, et devant ses yeux se tenait la vision persistante d'une femme appuyée contre un poteau blanc au croisement de deux routes, une femme dont le visage levé vers lui dans une agonie de remords, dont les mains suppliantes n'avaient obtenu que reproches et dédain.
 — Le cœur brisé? répéta-t-il devant une autre vision, celle d'un jeune visage rieur aux yeux bleus, celle de la femme-enfant dont les bras s'étaient serrés si étroitement autour de son cou, lorsqu'ils s'étaient séparés en Afrique centrale... Mais... Rose...
 — Rose a prouvé qu'elle est femme au cœur fidèle et aimant, s'écria Mr Metcalfe, quelque jeune et inexpérimentée qu'elle fût quand vous l'avez épousée, elle a mûri. Je ne pourrais souhaiter à personne une femme meilleure ni plus douce.
 Reginald, incapable de parler, regarda son père; la révélation qui lui brûlait les lèvres se refusait à en sortir; il lui semblait être pris dans un filet dont les mailles se resserraient de minute et minute, rendant toute évasion impossible.
 — Rose a été tout pour votre pauvre mère et pour moi!...
 La voix de Mr Metcalfe parvenait au cerveau du jeune homme à travers un chaos de sensations difficiles à définir.
 — Nous avons appris à nous appuyer sur elle et à l'aimer plus que les mots ne peuvent l'exprimer.
 — Est-elle... sera-t-elle?... balbutia Reginald, sachant à peine ce qu'il voulait dire, vaguement conscient cependant de la nécessité de dire quelque chose, mais de moins en moins enclin à foudroyer son père avec la révélation qui, se persuadait-il à lui-même, devait être faite... plus tard... Les vieillards, trompés, sauraient nécessairement la vérité, mais il lui semblait impossible d'altérer la joie de son retour

en leur faisant connaître la fraude qui avait été exercée sur eux par celle dont son père parlait si tendrement. Ils l'aimaient, cette femme qui avait pris la place de Rose... sa jolie Rose... Ils l'aimaient, ils s'appuyaient sur elle; elle avait été tout pour eux, celle qui n'était à ses yeux qu'une aventurière... une vile aventurière! Une aventurière?... Le visage de la jeune fille de la route se leva de nouveau devant lui, spontanément, sans qu'il le voulût... le visage pâle aux yeux gris remplis d'angoisse, et son cœur lui cria qu'il était injuste.
 — Rose est sortie.
 La voix de Mr Metcalfe interrompit une fois de plus l'affolant tourbillon de pensées.
 — Je la guetterai pour lui annoncer doucement la merveilleuse nouvelle; elle sera folle de bonheur... et votre mère. Reg... il faut me laisser la lui dire doucement aussi; elle n'est même pas si forte que lors de votre départ. L'épouvantable nouvelle de votre mort l'a presque tuée. Quelquefois, je pense que, seuls, la tendresse et les soins de Rose l'ont fait vivre.
 Il sembla à Reginald que le filet invisible se serrait plus étroitement autour de lui... La tendresse et les soins de Rose! Comme les vieillards aimaient l'étrangère qu'ils suppo-

saient être sa femme; comme ils l'aimaient et comme elle avait été bonne pour eux!... Etait-il possible de faire cette révélation qui serait pour eux un coup si effroyable?
 Pas encore... pas encore... Bientôt, plus tard... il devait prendre le temps de réfléchir complètement à cette étrange affaire. Jusque-là, pour l'amour des vieilles gens, il lui fallait cacher son chagrin et paraître aussi joyeux qu'ils l'attendaient de lui.
 — Vous aurez beaucoup à nous raconter, mon cher fils, dit Mr Metcalfe en se dirigeant vers la porte, et regardant son enfant, un monde de tendresse dans les yeux, mais vous le raconterez quand Rose et votre mère seront avec nous... Je vais trouver votre mère et lui annoncer la stupéfiante nouvelle. Peut-être Rose reviendra-t-elle pendant ce temps-là; elle est toujours de retour à l'heure du thé pour prendre soin de nous.
 Comme la porte se refermait derrière son père, Reginald vint à la fenêtre et regarda dehors, pour essayer de s'éveiller du rêve dans lequel les stupéfiants événements du jour l'avaient jeté. Revenir tout à coup à sa calme vie de famille, entendre son père parler tranquillement du thé et de choses terre à terre quand il souffrait le martyre, lui

causait une sensation extraordinaire d'absurdité.
 La femme tragique qu'il avait laissée au croisement de la route, la tragédie de la mort de sa femme, le mélange de douleur aiguë et de grande joie accueillant son retour, tout accroissait la sensation de cauchemar qui paralysait ses facultés.
 Pendant tout le cours de son voyage, il s'était représenté ce retour, rêvé le bonheur enfantin de sa femme, la joie plus profonde de son père et de sa mère, l'émotion qu'ils éprouvaient tous en le revoyant, et la réalité renversait son rêve. Sa femme était morte... sa Rose aux cheveux d'or reposait dans un cimetière inconnu, peut-être même sous un nom qui n'était pas le sien, et une autre avait usurpé sa place; une femme chère à son père et à sa mère, aussi chère qu'une fille, une femme sur laquelle ils s'appuyaient, qui était « tout » pour eux, cette femme au visage pâli par le remords et la douleur qu'il avait trouvée écroûlée contre le poteau indicateur, au croisement de la route.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires
sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.
La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

ENCHÈRES

**Enchères publiques
de mobilier
à Dombresson**

Mardi 20 juillet 1937, dès
14 heures, il sera vendu par
enchères, au domicile de feu
Mlle Fanny Robert, à côté de
la Poste de Dombresson, les
objets suivants :

Un lot bijouterie, orfèvrerie
et objets d'art, pendules, dont
un marbre, montre or, une
bibliothèque avec livres reliés
et brochés, d'auteurs classi-
ques, œuvres littéraires, ta-
bles, chaises, deux fauteuils
Louis XV, lavabo, glaces, trois
lits de fer, canapés, tables de
nuit, table de malade, cadres,
tapis, vaisselle et ustensiles
de cuisine, verrerie, broches,
selles, combustible, malles,
paniers, lingerie, etc.
Un appareil de radio « Te-
lefunk » état de neuf.
Paiement comptant.

Cernier, le 9 juillet 1937.
Le greffier du tribunal,
R3341N A. DUVANEL.

IMMEUBLES

CHAUMONT
A vendre ou à louer la pro-
priété de Rosemont sur la
commune de Savagnier : mai-
son de deux logements, dont
un actuellement loué, de
deux chambres et cuisine,
l'autre de sept chambres et
cuisine, Jardins, champs et
forêt. Four visiter, s'adresser
à Mme Cartier « Les Nérinees »,
Chaumont, et pour traiter à
M. Eugène Colomb, rue J.-J.
Lallemand 11, à Neuchâtel.

A VENDRE

Tous les mardis et vendre-
dis beaux

raisinets
à 50 c le kg. — E. COSTE,
Grand'Rue, Serriteres, Télé-
phone 51.724.

A vendre à bas prix,
fourneau de cuisine
70 x 115 cm., en parfait état.
S'adresser Cassardes 4.

A VENDRE

un lit complet, un lavabo,
une armoire et une table. —
S'adresser au restaurant Pra-
hin, Vauseyon.

Soldes

Chaussettes
pour hommes
Un lot unies à -.75 net
la paire
Un lot fantaisie à -.95
net la paire

chez
Guy-Prêtre

Saint-Honoré Numa-Droz
Magasin du pays.

Petites commodes bois
dur, modernes, angles arrondis,
quatre tiroirs, hauteur 80 cm.,
profondeur 45 cm., largeur 65
cm., à 58.— ; les mêmes, mais
95 cm. de hauteur, cinq ti-
roirs 69.—. A voir seulement
chez **MEUBLES S. MEYER**,
faubourg du Lac 31, tél.
52.375, Neuchâtel. Rayon
meubles neufs.

A vendre une P2708N

poussette

en bon état, 20 fr. Serait
également amateur d'un
pousse-pousse.
S'adresser : Draizes 86.

Chambre à coucher

usagée, bois dur, teinte
chêne clair : deux lits ju-
meaux, deux tables de
nuit, une armoire à glace
deux portes, démontable,
un lavabo marbre et gla-
ce, deux chaises, deux
sommiers remis à neuf,
Fr. 550.—

AU BUCHERON, Neuchâtel
Ecluse 20 Tél. 52.633

CHAUFFAGE CENTRAL

Vaucher & Bieler
frères
Téléphone 63
FLEURIER

Représentant pour le Vignoble

Georges Vivot
Atelier de mécanique **Peseux**
Téléphone 61.209

DEVIS GRATUITS

Sérieuses références

Plus de murs décrépits!...

ontiez vos réfections
de façades à l'équipe

MEYSTRE
ST MAURICE & C^e NEUCHÂTEL

Belle maculature au bureau du journal

Après la grippe
LE VIN
du **D^r Laurent**

tonique et reconstituant
donne des FORCES

Prix du flacon : Fr. 3.50

PHARMACIE

F. TRIPET
Seyon 4 NEUCHÂTEL
Tél. 51.144

Toutes comparaisons conduisent Au Louvre SOLDES à notre rayon de lingerie

Un important lot de superbe lingerie en charmeuse
mate indémaillable, seulement de première qua-
lité, soldée à des prix inconnus jusqu'à ce jour



Un lot combinai-
sons pour dames, en
charmeuse indémailla-
ble, bonne qualité, ri-
che incrustation den-
telle brodée, longueur
110 à 120, soldé

2.95

Un lot combinai-
sons fort belles, pour
dames, en charmeuse
indémaillable mate,
forme cintrée, garnies
très belle incrustation
dentelle, long. 110-120
soldé 4.90 et

3.90

Un lot cache-sexe
en charmeuse indémailla-
ble mate, toutes tein-
tes lingerie, bord picot
et double fond ren-
forcé, soldé

1.85

Un lot superbes che-
mises de nuit en
charmeuse indémailla-
ble mate, façon che-
misière, plastron et col
brodés fleurs, manches
bouffantes, soldé

5.90

Un lot superbes che-
mises de nuit en
charmeuse indémailla-
ble mate, riche incrus-
tation de dentelle
soldé

8.90

Un grand lot de parures trois
pièces, en charmeuse indémailla-
ble mate, composées de la che-
mise, du pantalon et de la com-
binaison, avec garniture motif
brodé sur Georgette. Prix de
solde, la parure trois pièces

6.90

A profiter :
Un lot chemises de nuit en
toile couleur, bonne qualité,
biais et broderie ton opposé, se
font en rose, ciel, citron et nil,
soldé exceptionnellement

1.95

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A. Neuchâtel

Malmö-Ystads Järnvägs Aktiebolag

Emprunt 4% de 1906

Lors du tirage fait par devant notaire public pour l'amortissement des obligations du susdit emprunt les numéros suivants sont sortis :

41	42	43	44	45	351	352	353	354	355
386	387	388	389	390	1136	1137	1138	1139	1140
1281	1282	1283	1284	1285	1316	1317	1318	1319	1320
1906	1907	1908	1909	1910	1941	1942	1943	1944	1945
2061	2062	2063	2064	2065	2126	2127	2128	2129	2130
2386	2387	2388	2389	2390	2676	2677	2678	2679	2680
3176	3177	3178	3179	3180	3201	3202	3203	3204	3205
3256	3257	3258	3259	3260	3316	3317	3318	3319	3320
3391	3392	3393	3394	3395	3851	3852	3853	3854	3855
3971	3972	3973	3974	3975	4161	4162	4163	4164	4165
4281	4282	4283	4284	4285	4316	4317	4318	4319	4320
4496	4497	4498	4499	4500	5116	5117	5118	5119	5120
5386	5387	5388	5389	5390	5651	5652	5653	5654	5655
5846	5847	5848	5849	5850	6001	6002	6003	6004	6005
6376	6377	6378	6379	6380	6821	6822	6823	6824	6825
7161	7162	7163	7164	7165	7451	7452	7453	7454	7455
7711	7712	7713	7714	7715	7716	7717	7718	7719	7720
8201	8202	8203	8204	8205	8316	8317			

Les obligations sorties seront remboursées à partir du 1er octobre 1937 à Stockholm, chez l'Aktiebolaget Svenska Handelsbanken ; à Malmö, aux bureaux de la Malmö-Ystads Järnvägs Aktiebolag ; à Bâle et à Neuchâtel, chez la Société de Banque Suisse ; à Genève, chez MM. Mirabaud Fils et Cie ; à Hambourg, chez MM. M.M. Warburg et Cie.
Stockholm, juin 1937.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Pour vos courses
Jumelles à prismes
des premières marques
Boussoles - Loupes
Lunettes solaires
Visières
Prix les plus avantageux
à l'office d'optique
André Perret Epancheurs 9
NEUCHÂTEL

HERNIE
Bandages 1re qualité élas-
tique ou à ressort. BAS PRIX.
Envois à choix. Indiquer tour
et emplacement des hernies.
R. Michel, spécialiste, Mer-
cerie 3, Lausanne. AS313L

Beau choix
de cartes de visite
au bureau du journal

CHAUSSURES CHRISTEN SEYON 2 NEUCHÂTEL SOLDES

**2 RUE DU
SEYON**
(Place Purry)

Pour messieurs

UN LOT SOCQUES (défraîchies)	>	46-47	à	4.80
UN LOT RICHELIEU VERNIS	>	42-44	à	7.80
UN LOT RICHELIEU LIN, avec ou sans garniture	>	41-42	à	7.80
UN LOT BOTTINES DERBY BOX-CALF, deux semelles	>	40-46	à	9.80
UN LOT RICHELIEU BRUN	>	39-45	à	9.80
UN LOT RICHELIEU LIN 1 ^a , garniture brune	>	38-43	à	9.80
UN LOT SOULIERS DE TRAVAIL FERRÉS	>	39-45	à	13.80

Pour garçons

UN LOT RICHELIEU BOX NOIR ou BRUN	Nos	36-39	à	8.80
UN LOT SOULIERS DE TRAVAIL FERRÉS	>	37-38	à	10.80

Pour dames

UN LOT SANDALETTES LIN BLANC	Nos	35-41	à	3.80
UN LOT DÉCOLLETÉS LIN, GARNITURE DAIM BRUN	>	34-36	à	4.80
UN LOT SOULIERS SUEDO NOIR ou BLEU	>	37-38	à	4.80
UN LOT SOULIERS LIN DIVERS	>	35-42	à	5.80
UN LOT SOULIERS AJOURÉS CHEVREAU BEIGE 1 ^a	>	35-40	à	5.80
UN LOT SOULIERS LIN, GARNITURE DAIM	>	35-42	à	6.80
UN LOT SANDALETTES VEAU NATUREL	>	35-38	à	7.80
UN LOT SOULIERS DAIM BRUN ou BEIGE	>	35-40	à	7.80
UN LOT SOULIERS DAIM, NOIR, BLEU, BRUN	>	35-42	à	7.80
UN LOT SOULIERS ORTHOPÉDIQUES	>			9.80
UN LOT SOULIERS ORTHOPÉDIQUES	>			12.80

Pour enfants

UN LOT SANDALETTES SANS BOUT, BLEU ou BLANC	Nos	28-30	à	3.80
UN LOT SOULIERS FIN DE SÉRIES	>	18-26	à	3.80
UN LOT RICHELIEU BRUNS, ARTICLE SOLIDE	>	27-29	à	5.80
UN LOT RICHELIEU BRUNS, ARTICLE SOLIDE	>	30-35	à	6.80
UN LOT RICHELIEU BRUNS, ARTICLE SOLIDE	>	36-39	à	7.80

Prix nets - Vente au comptant - Pas d'envoi à choix

Le magasin est ouvert sans interruption de 7 h. 45 à 19 h. (samedi 18 h.)

**Retenez bien notre nouvelle adresse
2, RUE DU SEYON (Place Purry)**

LES SPORTS

LE TOUR DE FRANCE AU DELA DES ALPES

Le Belge Vervaecke obtient la victoire à Nice au terme d'une difficile étape

Sylvère Mæs conserve le maillot jaune

Digne-Nice-Sospel-Nice, 251 km.

La dixième étape Digne-Nice se présente, cette année, comme beaucoup plus difficile que l'année dernière. L'étape de 1937 comporte l'étape Digne-Nice de 1936 plus la boucle de Sospel. Le kilométrage, de ce fait, est assez élevé. Dans ces conditions — et les difficultés principales figurant en fin de parcours: col de Braus, 1000 m., col de Castillon 750 m., et la Turbie, 540 m. — on pouvait s'attendre à ce que les coureurs restent groupés et ne commencent à chasser qu'après leur passage à Grasse et à Nice. L'animation régnait dans la bonne ville de Digne et les commentaires vont leur train: Bartali et Camusso vont-ils prendre l'offensive près de la frontière de leur pays où ils seront encouragés sans doute par des milliers de supporters?

Deux porteurs de maillot jaune: Sylvère Mæs et Vicini

On commente aussi — et les avis sont partagés — le fait que l'on va trouver, au départ, deux porteurs de maillot jaune: le Belge Sylvère Mæs et l'indivisible italien Vicini. Le port du maillot jaune par plus d'un coureur n'est pas nouveau. En 1929 déjà, à l'étape des Sablés d'Olonne, M. Desgranges avait dû faire confectionner de nuit deux maillots, trois coureurs — Frantz, Fontan et Leducq — s'étant trouvés à égalité. Même fait en 1931 avec di Paco et Charles Pélissier.

Un début d'étape très lent A 8 h. 30 précises, Biscot donne le départ et 62 coureurs reprennent la route par laquelle ils étaient arrivés, vendredi. Gimeno, éliminé, veut s'en aller aussi, mais les commissaires sont inflexibles. Le train reste peu rapide: les hommes roulent groupés, et certains qui sont victimes de crevaisons, tel Galateau, peuvent rejoindre rapidement. Les concurrents se réservent visiblement.

Bien entendu, l'horaire probable n'est pas respecté et bientôt le retard sera d'environ une demi-heure. La montée du petit col de Thaulane se fait au train, puis les hommes descendent sur Castellane où ils passent ensemble. Après cette ville, la route est sinueuse et escarpée. Enfin, après une dernière montée, tout à coup, on aperçoit la mer. Le peloton n'a plus, ensuite, qu'à se laisser descendre pendant 60 km. jusqu'à Nice, en traversant Grasse.

Le peloton, toujours compact, passe à Saint-Vallier, début de la descente à 12 h. 40. La troupe est conduite par Gosmat et Puppo, et l'on note la présence de tous les hommes et des deux porteurs de maillots jaunes.

Les cols de Nice et de Braus

Après la traversée de Grasse, le peloton fonce sur Nice où tous les hommes passent ensemble. Immédiatement après Nice, les difficultés commencent: c'est d'abord l'ascension du col de Nice puis, ensuite, du col de Braus. A l'attaque du col de Nice, les premiers en action sont Berrendero, Chocque et Vicini. Puis Vicini fournit un gros effort et s'en va, mais il a « dans sa robe » Vervaecke, Mæs, Ezquerria et Carini. Après Escarène, on trouve encore en tête, Lapébie, Vissers, Gallien, Amberg, Bartali, Lowie, Kint; mais la route est rude. Dans le col de Braus, les lacets sont en épingle à cheveu et bientôt les écarts s'accroissent. Le groupe de tête perd des unités et, à mi-col, on ne trouve plus, au commandement que Mæs, Vervaecke, Lowie, Kint, Vicini, Carini et Ezquerria. Bartali est à 100 mètres, Gallien et Vissers à 150 m., Amberg à 200 m. et Lapébie à 300 m. Lowie, Carini et Kint sont lâchés et, à 15 heures, au sommet du col de Braus (1000 m.), la situation est la suivante: Vervaecke, Ezquerria, Vicini et Mæs passent ensemble. Lowie est à 25', Carini à 30', Kint à 50', Bartali à 53'. Puis vient un groupe formé de Galateau, Amberg, Disseaux, Gallien et Vissers; ce groupe a 1' 30" de retard sur les « leaders ». Romanatti est à 2' 6", Laurent, Berrendero et Lapébie à 2' 20".

Bartali fonce dans la descente, mais Vervaecke gagne l'étape

Dans la descente, Bartali fonce à toute allure: il rejoint et dépasse tous les hommes qui sont devant lui et, à Sospel, 198 km., l'Italien est nettement en tête, précédant Vervaecke, Mæs, Vicini et Ezquerria de 20", Lowie, Carini, Disseaux et Kint de 1', Lapébie, Amberg, Vissers et Galateau de 1' 30". Après Sospel, on assiste à un regroupement des forces, qui s'opère dans la montée du col de Castillon, puis dans la descente sur Menton. A la sortie de Monaco, c'est l'attaque du col de la Turbie (540 m.). Au moment de l'attaque, on trouve huit hommes ensemble, ce sont: Mæs, Vicini, Lapébie, Carini, Disseaux, Bartali, Amberg et Vervaecke. Au pied de la côte, Amberg a des ennuis avec son dérailleur et il doit s'arrêter. La montée se fait rapidement: Vervaecke prend la tête et Bartali cède un peu de terrain. Peu avant le sommet, Puppo démarre et passe premier au sommet, précédant Vervaecke. Ezquerria et Carini. Dans la descente, Vervaecke lâche Puppo et le Belge gagne l'étape à Nice, bien détaché.

Chez les Suisses, Amberg domine toujours. Encore une fois, Léo Amberg a été le meilleur des quatre Suisses en

course. Il s'est tenu constamment dans le groupe de tête, n'a perdu que peu de temps dans les ascensions des cols et aurait pu se classer en tête à Nice. Au col de Castillon, Amberg n'avait que 1' 5" de retard sur les « leaders » Lowie, Vervaecke, Mæs, Bartali et Carini. Malheureusement, le champion suisse a été victime d'une malchance inouïe.

Dans la descente du col de Castillon, il a fait une chute: il s'est écorché une épaule; remonté en selle, le voilà reparti, mais, ensuite, par deux fois, il « crève ». Nouvelles pertes de temps. Enfin, la malchance s'acharne sur Amberg qui, à quatre reprises, doit descendre de vélo pour gonfler son boyau avant. On peut donc expliquer le gros retard d'Amberg par ces incidents stupides qui ont empêché notre champion de trouver la récompense au bel effort fourni. Ajoutons, cependant — et cela est heureux — que sa blessure à l'épaule n'est pas grave et, après un jour de repos, à Nice, Amberg sera en bonne condition pour repartir.

Paul Egli n'a guère eu de chance non plus, il a été victime de deux crevaisons, mais, au début de l'attaque du col de Nice, il n'a pas semblé être en belle forme. Pedrolis a marché moyennement; il n'a eu à subir aucun coup de sort. Il n'était cependant pas très bien et, dans les cols, il s'est plaint du froid, demandant aux suivants des journaux pour se protéger la poitrine. Quant à Zimmermann, il n'a pas très bien couru.

Classement de l'étape: 1. Vervaecke, 8 h. 29' 19"; 2. Carini, 8 h. 29' 55"; 3. Ezquerria, 8 h. 30' 43"; 4. Bartali, 8 h. 31' 5"; 5. Vicini, 8 h. 35' 25"; 6. Galateau, 8 h. 35' 28"; 7. Galateau, 8 h. 35' 34"; 8. Cédano, 8 h. 35' 28"; 9. Laurent, 8 h. 35' 34"; 10. Mæs, 8 h. 35' 34"; 11. Vissers, 8 h. 35' 34"; 12. Disseaux, 8 h. 35' 34"; 13. Romanatti, 8 h. 31' 59"; 14. Puppo, 8 h. 32' 11"; 15. Camusso, 8 h. 33' 58"; 16. Martano, même temps; 17. Deltour, 8 h. 34' 42"; 18. Fréchaud, 21. Passat, même temps; 22. Mersch, 8 h. 35' 25"; 23. Marcellou, 8 h. 35' 28"; 24. Cloarec, 8 h. 35' 34"; 25. Delour, 26. Ducazeaux, même temps; 27. Amberg, 8 h. 36' 59"; 28. Geyer, 29. Berrendero, même temps; 30. Müller, 8 h. 39' 12"; 44. Pedrolis, 8 h. 42' 52"; 48. Zimmermann, 8 h. 44' 7"; 50. Egli, 8 h. 50' 2"; A van Schendel a abandonné.

Classement général: 1. Mæs, 68 h. 0' 35"; 2. Vicini, 68 h. 1' 12"; 3. Lapébie, 68 h. 1' 59"; 4. Vissers, 68 h. 2' 20"; 5. Disseaux, 68 h. 5' 54"; 6. Bartali, 68 h. 6' 57"; 7. Amberg, 68 h. 17' 2"; 8. Vervaecke, 68 h. 25' 18"; 9. Lowie, 68 h. 28' 48"; 10. Chocque, 68 h. 29' 17"; 11. Camusso, 68 h. 33' 19"; 12. Marcellou, 68 h. 35' 11"; 13. Braeckeveld, 68 h. 30' 39"; 14. Gallien, 68 h. 42' 54"; 15. Bantz, 68 h. 49' 20"; 39. Egli, 70 h. 5' 20"; 42. Zimmermann, 70 h. 15' 51"; 51. Pedrolis, 70 h. 43' 43".

Classement des nations: 1. Belgique, 204 h. 33' 59"; 2. France, 205 h. 6' 17"; 3. Italie, 206 h. 16' 32"; 4. Allemagne, 207 h. 9' 22"; 5. Suisse, 208 h. 38' 19"; 6. Espagne, 210 h. 4' 57".

Quatre avec barreur, seniors: 1. S.C. Staefa, 7' 31"8; 2. Basler R. C., 7' 33"8.

Double skiff: 1. Grasshoppers, 7' 32"; 2. S.C. Zurich, 7' 48".

Quatre avec barreur, juniors: 1. S.C. Zurich, 7' 37"6; 2. Aviron romand, Zurich, 7' 38"6.

Quatre sans barreur, seniors: 1. F.C. Zurich, 6' 50"; 2. Regensburg, 6' 59".

Skiff juniors: 1. Aviron romand, Zurich, de Graffenried, 8' 5"6; 2. Stuttgart, Ringger, 8' 9"2.

Huit juniors: 1. Friedrichshafen, 6' 38"2; 2. S.C. Zurich, 6' 39"8.

Quatre voiles de mer, seniors: 1. S.C. Stansstad, 8' 8"6; 2. Neptune Constance, 8' 33".

Huit seniors: 1. Jesus College, Cambridge, 6' 43"2; 2. Amicitia Mannheim, 6' 46"2.

Pour la coupe Davis

L'Allemagne rencontrera les Etats-Unis

L'Allemagne qui rencontrait, à Berlin, la Tchécoslovaquie, s'est qualifiée pour disputer la finale interzones contre les Etats-Unis. On sait que le vainqueur de ce match rencontrera la Grande-Bretagne pour la finale « challenge-round ».

Allemagne bat Tchécoslovaquie, 4 à 1.

Samedi: von Cramm - Henkel battent Hecht - Caska, 6-1, 6-2, 10-12, 6-0.

Dimanche: von Cramm a battu Hecht, 6-3, 7-5, 6-2; Cejnar a battu Enker, 4-6, 3-6, 6-4, 6-4, 6-3.

Les championnats nationaux

Voici les principaux résultats des matches joués samedi à Zurich:

Simple messieurs, demi-finale: Ellmer bat Ruckstuhl, 6-2, 6-3, 6-2.

Simple dames, finale: Mlle Aubin bat Mlle Schaublin, 6-2, 6-3.

Double messieurs, finale: Ellmer-Aeschlimann battent Spitzer-Spitzer, 6-2, 10-8, 6-3.

Double dames, finale: Mlles Aubin-Schaublin battent Mme Weber-Mlle Itten, 6-1, 6-2.

Double mixte, demi-finale: Mlle Schaublin-Aeschlimann battent Mlle Ammann-U. Luchsinger, 6-4, 6-4.

Critérium dames, finale: Mme Weber bat Mlle Dubois, 6-0, 6-1.

Voici les résultats de la journée de dimanche:

Juniors dames: Mlle Dubois bat Mlle Schmyder, 6-2, 6-3.

Juniors messieurs: Blumer bat Grange, 6-3, 7-5.

Vétérans: Raisin bat Braenblin, 6-0, 7-5.

Simple messieurs: Maneff bat Ellmer, 6-3, 6-0, 3-6, 6-2.

Critérium: J. Spitzer bat Ruckstuhl, 5-7, 6-1, 1-6, 6-0, 7-5.

Double mixte: Mlle Aubin-Maneff battent Mlle Schaublin-Aeschlimann, 6-4, 6-0.

Le football

La coupe de l'Europe centrale

A Zurich, Grasshoppers bat Lazio, 3-2 (2-1); à Budapest, Ujpest - Austria, 1-2; à Vienne, Vienna - Ferencvaros, 1-0.

Sont déjà qualifiés pour les demi-finales: Lazio, Rome, Austria. Un troisième match Vienna - Ferencvaros sera disputé à Prague. Quant au match Gènes - Admira, qui avait été interdit par les autorités de Gènes, il est, fort possible qu'il soit rejoué à Zurich.

Les joueurs romands à Bulle

(c) Hier a eu lieu à Bulle l'assemblée des délégués des sections romandes de football. Elle avait débuté, samedi, par une soirée récréative. Des productions de chants et de danses populaires ont été données.

L'assemblée des délégués s'est déroulée dimanche matin, en présence de 120 participants, sous la présidence de M. Bellotti, de Lausanne. Il a été décidé de désigner M. Calpini, de Sion, comme remplaçant de M. Albert Mayer, de Montreux, en qualité de membre de la commission des arbitres.

Cantonal bat Pontarlier 3 à 1

(mi-temps 1-0)

Cantonal était invité par le F.C. Pontarlier pour disputer, samedi soir, un match nocturne.

A 21 h. 30, sur un stade bien éclairé, mais par un froid intense, et devant un millier de personnes, les équipes se présentent à l'arbitre.

Cantonal aligne le « onze » suivant: Robert; Grauer, Fassbind; Monnard I, Jacot, Nussbaumer; Graf, L. Billeter, Gerber, Frey, Dériaz. On remarque le retour de deux anciens joueurs de Cantonal et l'arrivée de deux nouveaux éléments qui donnèrent pleine satisfaction.

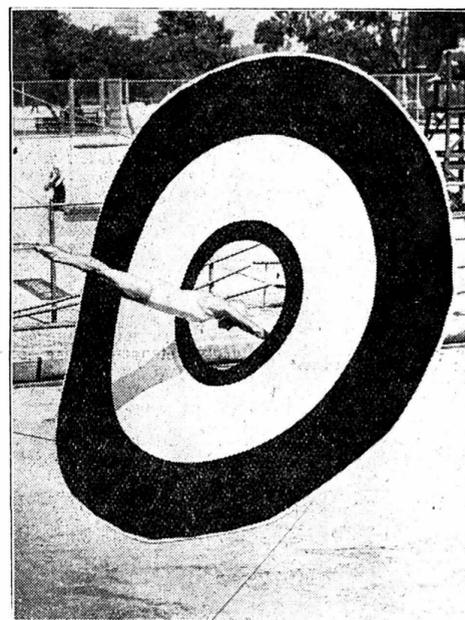
D'entrée, les Neuchâtelois attaquent et se portent immédiatement dans le camp des Français; ils y resteront pendant ces premières minutes; on assiste à de très belles combinaisons entre Frey, Gerber et Billeter qui, quoique un peu gênés par la lumière, sont les instigateurs de toutes les descentes. Puis, peu à peu, le jeu s'équilibre et, à son tour, Pontarlier organise ses attaques; mais elles sont toutes arrêtées par les demis et les arrières. Il faudra attendre près de vingt minutes pour assister à un fort joli arrêt de Robert, qui donne immédiatement l'impression d'être en pleine forme.

A la 35ème minute, Graf centre; Gerber, bien placé, marque splendide de la tête.

A la reprise, Castella remplace Nussbaumer; après dix minutes de jeu, Billeter, blessé, doit quitter le terrain; son frère Max prend sa place. Dans cette seconde moitié du match, les Neuchâtelois accentuent leur pression et il faudra toute la vigilance des arrières du club local pour éviter un désastre.

A la 30ème minute, Robert ne peut retenir le but égalisateur, superbement marqué. Quelques minutes plus tard, Max Billeter donne l'avantage à son camp, puis porte la marque à 3 à 1.

EXCENTRICITÉS AMÉRICAINES



Voici une nageuse qui effectue un magnifique plongeon au travers d'une cible.

Le ski

Les courses d'été du Jungfraujoch

Quatre-vingt-dix concurrents environ ont participé, samedi, au Jungfraujoch, aux épreuves de descente et de slalom. La course de descente (longueur 2 km. 500) a été disputée dans de bonnes conditions. Le slalom, par contre, a été contrarié par la neige, le froid et le brouillard.

Voici les principaux résultats:

DESCENTE. — Dames, juniors: 1. Erna Steuri, Grindelwald, 3' 13"4.

Seniors I: 1. Hélène Zingg, Berne, 3' 27"8.

Seniors II: M. Luthy, Berne, 3' 30".

Juniors: 1. Peter Kaufmann, Grindelwald, 2' 44"6.

Seniors I: 1. Willy Bernath, la Chaux-de-Fonds, 2' 15"4 (meilleur temps de la journée); 2. Willy Steuri, Scheidegg, 2' 30"; 3. Hans Schlunegger, Wengen, 2' 30"6.

Seniors II: 1. Hans Almer, Grindelwald, 2' 28"2; 2. Eric Soguel, la Chaux-de-Fonds, 2' 29".

SLALOM. — Dames, seniors I: 1. Hélène Zingg, Berne, 2' 10"2.

Seniors I: 1. M. Luthy, Berne, 2' 5".

Juniors I: 1. J. Gantner, Allemagne, 1' 20"1.

Seniors I: 1. Vetter, Allemagne, 1' 16"; 2. Hans Schlunegger, Wengen, 1' 17"1; 3. Willy Bernath, la Chaux-de-Fonds, 1' 18".

Seniors II: 1. Eric Soguel, la Chaux-de-Fonds, 1' 18"1; 2. Hans Almer, Grindelwald, 1' 21"5.

La course par équipes, disputée dimanche, a été gagnée par le « steam » Willy Bernath, Soguel et Schlunegger.

SAUT. — Juniors: 1. Gantner, Allemagne, 313,2.

Seniors I: 1. F. Kaufmann, Grindelwald, 323; 2. Ch. Kaufmann, 323,3; 3. A. Schlunegger, Wengen, 318,2.

Le meilleur saut, 31 mètres, a été effectué par Schlunegger.

Seniors II: Eric Soguel, la Chaux-de-Fonds, 268,5.

COMBINE (descente, slalom et saut): 1. H. Schlunegger, 57,32; 2. Willy Bernath, 70,15; 3. Almer, 70,88; 4. E. Soguel, 77,11.

La marche

Le championnat suisse, 75 km.

Voici les résultats de cette épreuve disputée samedi et dimanche, sur le parcours Berne-Fribourg et retour: 1. A. Aebersold, 7 h. 39"; 2. F. Aebersold, 7 h. 50' 30"; 3. Weber, 7 h. 55' 30".

D'entrée, les Neuchâtelois attaquent et se portent immédiatement dans le camp des Français; ils y resteront pendant ces premières minutes; on assiste à de très belles combinaisons entre Frey, Gerber et Billeter qui, quoique un peu gênés par la lumière, sont les instigateurs de toutes les descentes. Puis, peu à peu, le jeu s'équilibre et, à son tour, Pontarlier organise ses attaques; mais elles sont toutes arrêtées par les demis et les arrières. Il faudra attendre près de vingt minutes pour assister à un fort joli arrêt de Robert, qui donne immédiatement l'impression d'être en pleine forme.

A la 35ème minute, Graf centre; Gerber, bien placé, marque splendide de la tête.

A la reprise, Castella remplace Nussbaumer; après dix minutes de jeu, Billeter, blessé, doit quitter le terrain; son frère Max prend sa place. Dans cette seconde moitié du match, les Neuchâtelois accentuent leur pression et il faudra toute la vigilance des arrières du club local pour éviter un désastre.

A la 30ème minute, Robert ne peut retenir le but égalisateur, superbement marqué. Quelques minutes plus tard, Max Billeter donne l'avantage à son camp, puis porte la marque à 3 à 1.

D'entrée, les Neuchâtelois attaquent et se portent immédiatement dans le camp des Français; ils y resteront pendant ces premières minutes; on assiste à de très belles combinaisons entre Frey, Gerber et Billeter qui, quoique un peu gênés par la lumière, sont les instigateurs de toutes les descentes. Puis, peu à peu, le jeu s'équilibre et, à son tour, Pontarlier organise ses attaques; mais elles sont toutes arrêtées par les demis et les arrières. Il faudra attendre près de vingt minutes pour assister à un fort joli arrêt de Robert, qui donne immédiatement l'impression d'être en pleine forme.

A la 35ème minute, Graf centre; Gerber, bien placé, marque splendide de la tête.

A la reprise, Castella remplace Nussbaumer; après dix minutes de jeu, Billeter, blessé, doit quitter le terrain; son frère Max prend sa place. Dans cette seconde moitié du match, les Neuchâtelois accentuent leur pression et il faudra toute la vigilance des arrières du club local pour éviter un désastre.

A la 30ème minute, Robert ne peut retenir le but égalisateur, superbement marqué. Quelques minutes plus tard, Max Billeter donne l'avantage à son camp, puis porte la marque à 3 à 1.

L'automobilisme

Le Grand prix de Belgique

Le Grand prix de Belgique s'est disputé dimanche sur une distance de 506 km. Voici les résultats: 1. Hasse, sur « Auto-Union », 3 h. 1' 22"; moyenne 167 km. 189, record; 2. Stuck, sur « Auto-Union », 3 h. 2' 4"; 3. Lang, sur « Mercedes », 3 h. 4' 7"; 4. Kautz, sur « Mercedes », 3 h. 4' 25"; 5. Sommer, sur « Alfa-Roméo », à deux tours.

Un rallye auto-radio

(c) L'active section des ondes courtes, du Radio-club de Neuchâtel a fait disputer parmi ses membres, dimanche matin, une nouvelle manche de rallye-radio, avec le concours d'automobilistes complaisants, ainsi que d'un conducteur de sidecar dont le véhicule s'est révélé approprié à ce genre d'épreuve.

Le poste émetteur clandestin, toujours si bien installé par MM. Roulin et Deubelbeiss, avait trouvé à se cacher au pied d'une meule de foin, en lisière de forêt, au-dessous du Sorgerex.

Malgré la pluie qui gêna considérablement ceux des concurrents qui n'avaient pas trouvé le poste dans la première demi-heure, les résultats obtenus confirment que les membres de cette section pratiquent un entraînement qui commence à porter ses fruits, puisque tous ont rallié l'émetteur clandestin avant l'ultime délai de deux heures qui leur était imparti et, les premiers, dans des temps extrêmement intéressants. Voici d'ailleurs le classement: MM. Lanz, 29', Tétaz (en sidecar), 30', Perret-Peter 30', Piana 36', Pomey 41', Rodari L. 78', Rodari M. 91', et Riedo 109' (retardé par des ennuis mécaniques).

Le cyclisme

Les 100 km. du Cyclophile de la Côte

(c) Sur le parcours: Peseux, les Verrières, Rochefort, Montmolin, Cofrane, Dombresson, Montmolin, Corcelles, Peseux et deux tours du circuit du collège, le Cyclophile a fait courir, dimanche matin, une course qui s'est passée sans le moindre incident, sous la direction de M. J. Kasche.

Résultats: 1. Martin (prof.), 3 h. 17'; 2. E. Klein, à 3'; 3. Rochat, à 10'; 4. Dubois, à 11'; 5. Ducommun, à 12'; 6. Fahrni, à 12'; 7. L'Éplatier, à 14'; 8. Bossert, à 26'; 9. Guyot, à 27'; 10. A. Arrigo, à 27'; 11. Bellenot, à 30'; 12. Von Lanthen, à 30'.

Les régates internationales de Zurich ont eu lieu samedi et dimanche

Ces importantes et classiques régates — auxquelles cette année participe pour la première fois un club anglais, le « Jesus College » de Cambridge — ont débuté samedi par beau temps, mais avec un vent assez violent. Voici les principaux résultats de la première journée:

Quatre rameurs avec barreur, juniors: 1. Amicitia Mannheim, 8' 52"; 2. S.C. Zurich, 8' 56"4.

Quatre rameurs avec barreur, seniors: 1. F.C. Zurich, 8' 0"8; 2. Regensburg, 8' 9"2; 3. Friesen, Berlin, 8' 18"8.

Skiff seniors: 1. F.C. Zurich, Ruefli, 9' 11"4; 2. Grasshoppers, Studach, 9' 34"2.

Quatre sans barreur, juniors: 1. S.C. Zurich, 8' 7"; 2. Jesus College, Cambridge, 8' 17".

Deux rameurs sans barreur: 1. S.C. Zurich, 9' 13"2; 2. Friedrichshafen, 9' 22".

Skiff débutants: 1. Aviron romand, Zurich, de Graffenried, 8' 57"4; 2. Stuttgart, Ringger, 9' 3"6.

Quatre avec barreur, seniors: 1. Riesen, Berlin, 8' 9"; 2. Regensburg, 8' 18"4.

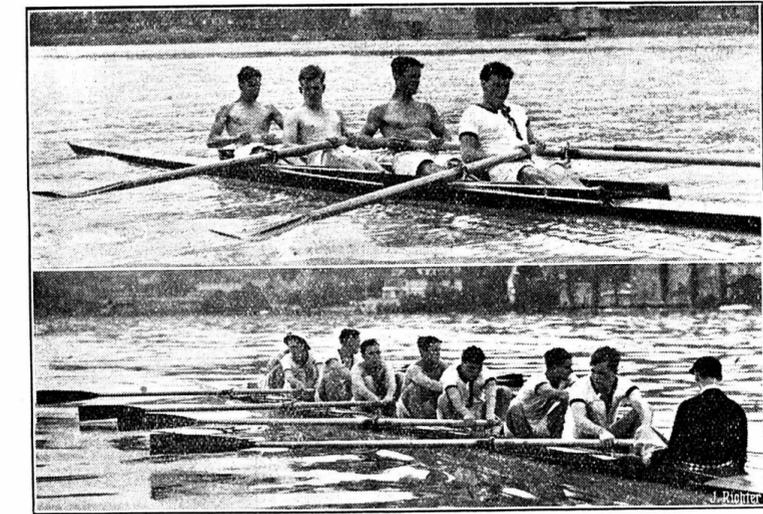
Quatre rameurs débutants: 1. Aviron romand, Zurich, 8' 21"6; 2. Wadenswil, 8' 25"; 3. Ecole industrielle, Zurich, 8' 28"4; 4. C.A. Vevey, 8' 41".

Huit seniors: 1. F.C. Zurich, 7' 0"8; 2. Jesus College, Cambridge, 7' 18"8.

Les régates se sont terminées dimanche matin. Les courses ont été disputées par temps propice, mais sur un lac passablement agité. Voici les meilleurs résultats:

Deux avec barreur: 1. Friesen, Berlin, 8' 41"; 2. S.C. Zurich, 9' 10"2.

Quatre avec barreur, débutants: 1. Aviron romand, Zurich, 7' 56"6; 2. Kaufleute, Zurich, 7' 57"6.



Les rameurs du « Jesus College » de Cambridge à Zurich

Les fameux rameurs du « Jesus College » de Cambridge, ont pris part aux régates internationales de Zurich. Il est intéressant d'observer l'attitude des rameurs et comme chacun d'eux conserve son individualité; c'est la méthode « fairbairn ». Voici deux groupes d'étudiants anglais à l'entraînement sur le lac de Zurich.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Autour de la grève qui vient d'éclater dans l'hôtellerie parisienne

M. Camille Chautemps insiste sur le tort immense causé à la nation par le conflit (Suite de la première page)

M. Camille Chautemps, président du conseil, a reçu, tour à tour, une délégation patronale et une délégation ouvrière de l'industrie hôtelière. Il a particulièrement insisté sur le tort immense et injuste causé à la nation par un conflit que les négociations récemment conduites par lui avaient eu pour but d'apaiser et a vivement exhorté les intéressés à la conciliation.

Le syndicat contre le gouvernement

PARIS, 12 (Havas). — Au cours de la nuit dernière, le ministre du travail a publié un communiqué demandant aux travailleurs des hôtels, cafés et restaurants de continuer ou de reprendre le travail en attendant les résultats d'une enquête ouverte sur les conditions de l'industrie hôtelière.

Dimanche soir, les syndicats ouvriers constituant le comité de coordination de l'industrie hôtelière ont adressé aux organisations participant au rassemblement populaire, une note disant notamment :

« Le communiqué paru ce matin, dans la presse, est véritablement une innovation périlleuse. Jusqu'à ce jour, on n'avait jamais encore vu un gouvernement prenant sous sa protection les citoyens d'un pays en rébellion devant la loi qu'il est chargé de faire appliquer. Mieux, en abandonnant son rôle d'arbitre naturel dans les différends entre classes de citoyens, il use de son autorité morale pour dire aux ouvriers de ne pas quitter leur travail et même de le réintégrer à ceux qui l'ont abandonné. »

Le comité de coordination proteste contre de pareils faits qui risquent, dit-il, de porter atteinte aux possibilités de réalisation du programme de Front populaire.

Les anciens prisonniers de guerre au pavillon suisse de l'Exposition de Paris

PARIS, 12 (Havas). — A l'issue de leur congrès annuel, les délégués de la fédération nationale des anciens prisonniers de guerre, évadés et otages internés, se sont rendus, précédés de leurs drapeaux, au pavillon suisse de l'Exposition internationale.

Le président de la fédération, M. Jean Claude, avocat à la Cour d'appel, a exprimé avec émotion à M. Alphonse Dunant, ministre de Suisse, la gratitude inaltérable de ses camarades à l'égard de la Suisse, et lui a remis une plaquette en or portant ces mots : « Les anciens prisonniers de guerre français à la Suisse généreuse. »

M. Alphonse Dunant a remercié ses visiteurs.

La vague de chaleur aux Etats-Unis qui s'est abattue depuis quatre jours sur le pays, a causé jusqu'à présent la mort de 150 personnes. A New-York, la température se maintient à 36 degrés centigrades.

Le roi Carol de Roumanie est arrivé à Paris et a gagné un grand hôtel de la place Vendôme.

Avis tardif

Pour les soldes du magasin Guye-Prêtre, voyez les petites annonces journalières

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE GENÈVE		
ACTIONS	9 Juil.	10 Juil.
Banque nation suisse	690.	691.
Crédit suisse	657.	657.
Soc. de banque suisse	365.	365.
Générale élec Genève	343.	343.50 m
Motor Columbus	451.	452.
Amér Eur. Sec priv	341.	341.50
Hispano Américain	250.	250.50
Italo-Argentine électr	924.	922.
Royal Dutch	382.	383.50 m
Industrie genev gaz	—	—
Gaz Marseille	—	—
Eaux lyonnaises capit.	—	—
Mines Bor ordinaires	469.	472.50 m
Totis charbonnages	281.50 m	282.
Trifail	22.25 m	21.50 d
Armapayo chimie	41.60	41.60
Nestlé	1060.50	1060.50
Caoutchouc S fin.	52.40	53.
Allumettes suéd B.	27.50	27.75

OBLIGATIONS		
1/2 % Federal 1927	107.80	—
3 % Rente suisse	—	—
3 % Chem. de fer AK	102.70	102.70
3 % Différé	100.20	100.10 m
4 % Federal 1930	—	—
3 % Défense nationale	100.60	100.75
Chem Franco-Suisse	525.	526. — m
3 % Jouigne-Eclépens	500.	500.
3 % Jura-Simpion	101.25	101.35
3 % Genève à lots	125.	125.
4 % Genève 1899	515.	—
3 % Fribourg 1903	504.	503.
4 % Argentine 1933	106.80	107.10
4 % Lausanne	—	—
5 % Ville de Rio	150.	150.50
Danube Save	48.75	48.75
5 % Ch. France 1934	1115.	1115. — m
7 % Chem. fer Maroc	1172.	1172.50 m
6 % Paris - Orléans	—	—
5 % Argentine céd	—	—
Crédit Egypte 1903	280.	281.50 m
Hispano bons 5 %	347.50	350.
1/2 % Totis char. hong.	—	—

De vifs incidents éclatent au congrès S. F. I. O. de Marseille et l'on en vient aux mains

MARSEILLE, 12 (Havas). — De violents incidents ont marqué la séance de dimanche après-midi du congrès socialiste S. F. I. O.

A l'occasion de la discussion du rapport de la commission de vérification des mandats, la Fédération de l'Aisne ayant mis en doute la régularité des opérations par lesquelles ont été mandatés les délégués du Nord, M. Marceau Pivert s'associa à cette protestation.

Le président s'est élevé contre cette affirmation. Aux galeries, les militants manifestent en sens divers. Des coups sont échangés. Les incidents s'étendent même dans la salle où siègent les délégués.

Après le retour au calme, M. Lebas, ministre des P.T.T., répond à M. Marceau Pivert que les mandats ont été délivrés régulièrement et les opérations sont approuvées en grande majorité.

M. Léon Degrelle condamné à quatre mois de prison

BRUXELLES, 11. — Le 17 juin dernier avait débuté devant la 20ème Chambre correctionnelle du tribunal de Bruxelles le procès Jaspas-Léon Degrelle. Ce dernier était poursuivi du chef de calomnies et d'injures, sur la plainte de M. Marcel-Henri Jaspas, ministre des transports. M. Degrelle, par la plume ou la parole, s'était attaqué à la gestion de deux sociétés de prêts hypothécaires dont s'était occupé M. Jaspas.

La Chambre correctionnelle a rendu son jugement samedi matin. Elle a déclaré établies les préventions mises à la charge du prévenu. M. Léon Degrelle, en conséquence, est condamné avec sursis pendant cinq ans, à quatre mois de prison et 700 francs d'amende. M. Jaspas, partie civile, obtient le franc de dommages-intérêts qu'il demandait, ainsi que la publication du jugement dans 20 journaux bruxellois et 5 journaux étrangers à son choix.

Les libéraux belges demandent la démission immédiate de M. de Laveleye

BRUXELLES, 11 (Havas). — L'on considérait, samedi soir, avec un certain optimisme, dans les milieux autorisés, l'évolution du malaise politique provoqué par l'attitude des libéraux qui exigent la démission immédiate de M. de Laveleye, ministre de la justice.

Des échanges de vues qu'il a eus avec les délégués libéraux, le premier ministre retire l'impression qu'il existe une série de malentendus qu'il essaye de dissiper. Il croit que des explications franches et claires pourront aboutir à une entente.

Les dernières informations concernant les recherches de Mlle Amelia Earhart ont été fournies par le cuirassé « Colorado », qui a annoncé qu'il n'avait rien découvert de nouveau, ni signaux, ni épaves.

Le colonel de la Rocque a acquis le « Petit Journal » pour la somme de 9 millions de francs. Le « Petit Journal » appartenait à M. Patenôtre.

Le colonel de la Rocque a acquis le « Petit Journal » pour la somme de 9 millions de francs. Le « Petit Journal » appartenait à M. Patenôtre.

ADELBODEN

altitude 1400 mètres
lumière, grand air, soleil, montagnes, piscine.

La région du Lautschberg, le cœur de l'Oberland bernois

Le gouvernement français supprime le contrôle à la frontière espagnole

Le gouvernement français fera connaître lundi au comité de non-intervention à Londres que le contrôle international est suspendu à partir du 13 juillet à la frontière hispano-française.

Cette décision du gouvernement français avait été annoncée vendredi à la séance du comité de non-intervention de Londres par M. Corbin, ambassadeur de France.

Cette mesure a pour but de placer la frontière française dans une situation identique à celle qui règne depuis quelques jours à la frontière portugaise, où, sur l'initiative du gouvernement de Lisbonne, le contrôle des observateurs anglais n'est plus pratiqué.

Il convient de préciser tout de suite que c'est à cette suspension du contrôle des observateurs neutres que se borne la décision du gouvernement français.

La frontière pyrénéenne reste fermée pour les produits prohibés par le comité de Londres à destination de l'Espagne, conformément aux règlements d'administration rendus au mois d'août dernier. La mesure, d'ailleurs, a un caractère provisoire. Elle sera appliquée, à moins que d'ici là n'aient été réalisées les conditions indiquées vendredi par le représentant de la France au comité de Londres.

Les efforts de l'Angleterre

LONDRES, 11. — Les journaux dominicaux tels que le « Sunday Times », le « Sunday Express » et l'« Observer » ne tracent pas un tableau très optimiste des négociations engagées en vue de maintenir la politique de non-intervention en Espagne.

Selon ces organes, trois solutions sont possibles :

1. L'envoi d'observateurs neutres dans les ports espagnols, projet nécessitant l'approbation des gouvernements de Valence et de Salamanque.

2. L'envoi de navires de guerre hollandais et scandinaves dans les zones contrôlées par les flottes italienne et allemande avant l'incident du « Leipzig ». C'est cette seconde solution qui sera, selon toutes probabilités, proposée par le gouvernement anglais au comité de non-intervention.

3. Exercice du contrôle naval par des bateaux de commerce de divers pavillons au lieu de navires de guerre. Ces observateurs neutres prendraient place à bord des bateaux désignés.

Emissions radiononiques de lundi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTENS : 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 13.10, « The children's corner », de Debussy. 16.59, l'heure. 17 h., conc. par le Radio-sextuor de Bâle. 18 h., musique de chambre. 18.20, lectures littéraires. 18.30, orchestre Teddy Wilson et la chanteuse Billie Holiday. 19 h., causerie sur le photographe et ses sujets. 19.10, « Barberac », récit de Bernard Roy. 19.20, entretien de M. J. Baillet-Latouze sur les Brenets. 19.30, intermède musical. 19.45, communiqué. 19.50, inform. 20 h., « Le barbier de Séville », comédie en quatre actes, de Beaumarchais, interprétée par la Compagnie Jean-Bard. 22 h., exposé des principaux événements suisses. 22.15, pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion : 12 h. (Lugano), disques. 13.50 (Lyon), disques. 14.30 (Paris), disques. 15 h. (Toulouse), conc. d'orchestre. 16 h. (Strasbourg), musique de chambre.

BEROMÜNSTER : 12 h., musique de chambre. 12.40, prog. varié. 16.30, dansant. 17 h., chants d'opérettes par le Radio-sextuor. 18 h., pour les enfants. 18.30, musique ancienne pour deux violoncelles et cembalo. 19.10, causerie sur la circulation routière. 19.20, disques. 19.25, causerie sur le ski. 19.55, chants de jodel et duos d'accordéons. 20.30, conc. d'orchestre. 20.40, chansons populaires fribourgeoises. 21.10, musique de danse. 22 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion : 10.50 (Vienne), musique populaire. 13.30, conc. d'orchestre. 14 h., disques. 14.30 (Francfort), disques. 16.05 (Vienne), airs de films sonores. 16.30 (Bâle), thé-dansant.

MONTE-CENERI : 12 h. et 12 h. 40, disques. 17 h., chants d'opérettes. 20.10, disques. 20.30, causerie musicale. 20.45, retr. d'une station suisse. 22 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion (prog. européen pour Neuchâtel) : 11.45 (Nice), concert. 13.45 (Grenoble), conc. d'orchestre. 13.50 (Lyon), disques. 14.30 (Tour Eiffel), disques. 15 h. (Toulouse), conc. d'orchestre. 16 h. (Strasbourg), musique de chambre. 17 h. (Lyon), violon et chant. 17.45, pour les malades. 18 h., chronique musicale. 18.15, disques. 20.30, chant. 21.30, conc. de solistes.

RADIO-PARIS : 10.15, disques. 12 h. et 12.30, musique variée. 13.15, mélodies. 13.45, musique variée. 14 h., « Le convive », comédie en un acte, d'Henri Pagan. 14.30, disques. 14.45, mélodies. 15.45, piano. 16 h., 16.10, 16.45, causeries. 17 h., musique variée. 19 h., violon. 19.15, mélodies. 19.30, piano. 20.30, « Chlipper », opéra bouffe en trois actes et quatre tableaux.

STRASBOURG : 16 h., musique de chambre. 20.30, soirée variée.

PARIS P. T. T. : 16 h., orgue. 20.30, « Wallenstein », de Schiller.

LYON : 17 h., chant et violon. 21.30, conc. de solistes.

MILAN : 17.15, piano. MARSEILLE : 17.45, quatuor Fauré. 20.30, « Un mari idéal », de Wilde.

VIENNE : 17.55, violon. 19.25, « Zampa », opéra de Hérold.

LILLE : 18.30, chant. BERLIN : 19.20, chœurs et sérénades.

BRUXELLES : 18.15, violon. 20 h., « La chanson de Louvain », opérette de Van Oost.

TOULOUSE PYR. : 20.30, conc. par l'Orchestre national.

BERLIN : 20.10, musique de chambre. ROME : 22.05, sonates pour violon et piano.

CINEMAS

Apollo : Un de la légion. Palace : Pattes de mouches. Théâtre : L'extravagant Mister Deeds. Chez Bernard : Rigolboche.

Sacs de touristes, musettes

Sacs depuis Fr. 1.75
Musettes depuis Fr. 2.—

SCHINZ MICHEL
S. E. N. J.

ARMOIRES une porte, 75 cm. 55.—
ARMOIRES deux portes, 100 cm. 65.—
avec rayon et tringle pour suspendre les habits. A voir à notre rayon de meubles neufs.

MEUBLES S. MEYER, fbg du Lac 31, téléphone 52.375, Neuchâtel.

Chauffage central Prébandier

Demandeur devis gratis
INSTALLATIONS
REPARATIONS

Neuchâtel - Tél 51.729

A vendre plusieurs wagons de quartelage hêtre

S'adresser à J. Besson, combustibles, à Fleurier, téléphone No 3.13.

Les bijoux qui conservent leur valeur

Bijouterie STAUFFER
Saint-Honoré 12

Pour les Vacances

20 JOURS d'été

NOUVELLE
BAISSE DE PRIX

sur notre **Confection** en solde

Très belles
OCCASIONS

pour la
Fête de la Jeunesse

Amourins - Nouveautés

Vos analyses d'urine à la Pharmacie **F. TRIPET** SEYON 4 Neuchâtel

Flacons vides à disposition gratuitement

Le qu'il y a de mieux. Cafés **ZIMMERMANN S.A.**

HELVETIA Accidents - Responsabilité civile et **MALADIE**

Pour toutes vos assurances adressez-vous à **Emile Spichiger fils, Seyon 6 - Neuchâtel**
Louis Charrière, Brévards 5 - Neuchâtel

La Mission médicale et évangélique d'Alep (Syrie)

Boite postale 317, fondée et dirigée par le Dr Adrien MONNIER, médecin-chirurgien suisse, diplômé par la Faculté de Lausanne, a besoin d'un

appareil à Rayons X

pour sa clinique d'Homs. Les dons à partir de 50 c. sont les bienvenus et peuvent être versés au compte de chèques postaux IV 382 Neuchâtel, ou II 3278 Lausanne (Dr Galland, la Saalaz. Téléphone 22.586), en spécifiant sur le coupon : « Mission chrétienne et médicale d'Alep ». A. S. 15804 L.

Maintenant... vous pouvez aussi obtenir le paquet **MODERNE**

Sans modification de qualité
Sans modification de prix

65 cts

Colonial MODERNE

PARFAIT POUR LE GOUT, PRATIQUE POUR LA POCHE !

LA VIE NATIONALE

LE FAIT DU JOUR

A l'unanimité le congrès radical adopte, à Olten, la résolution du comité central du parti

C'est trois cent soixante-deux délégués régulièrement mandatés qui ont assisté, dimanche, à l'assemblée extraordinaire du parti radical-démocratique suisse, à Olten. M. Béguin, conseiller aux Etats, de Neuchâtel, présidait.

Le point de vue du comité directeur

Les rapports furent présentés par MM. Béguin, président du parti, et Wey, conseiller national, de Lucerne, vice-président. Tous deux relevèrent la résistance à laquelle la résolution de M. Stucki s'est heurtée, notamment auprès des radicaux de la Suisse française et insistèrent sur le devoir qui incombait dans ces conditions au comité directeur de rechercher une formule d'accord.

M. Wey dit notamment que le projet de résolution du comité directeur a été approuvé à l'unanimité des 35 voix du comité central, dont celle de M. Stucki.

Le projet fait état de la reconnaissance de la propriété privée et des droits individuels, comme conditions à toute collaboration des partis démocratiques. Ces conditions correspondent à celles adoptées par le parti socialiste dans son programme des lignes directrices et précisant que les mesures d'assistance de l'Etat ne doivent pas être une fin en elle-même, mais doivent disparaître au fur et à mesure de leur inutilité.

Il faut combattre une politique qui veut faire accroire au peuple que l'Etat est tout puissant. Il est faux de croire que l'Etat a tous les moyens de sortir le pays de la crise et d'assurer à l'ensemble de la classe ouvrière une existence sûre. Le comité directeur du parti radical entrera en contact avec les autres partis en vue de la réalisation du programme adopté sans opposition lors du congrès de Lucerne. Bientôt, on pourra voir s'il est possible de réaliser une politique du moyen terme.

Opinions vaudoises...

Le conseiller national vaudois Vallotton, chef du groupe parlementaire radical, expose les conditions politiques particulières de la Suisse romande depuis le régime Nicole et montre la nécessité de mettre des conditions à toute collaboration avec le parti socialiste. M. Vallotton a fait l'éloge de la collaboration loyale et féconde des partis gouvernementaux aux Chambres fédérales et s'est déclaré hostile à un cartel des gauches.

... et alémanique

Le porte-parole des démocrates zuricois, M. Briner, conseiller d'Etat, proposa d'approuver le projet de résolution en vue de maintenir l'unité du parti, mais de biffer en revanche dans la résolution, les conditions autres que celles relatives à la reconnaissance des principes de la démocratie et de la défense nationale, en vue de toute collaboration avec les autres partis. De l'avis de M. Briner, la situation actuelle de l'Europe, très critique, rend nécessaire cette collaboration.

M. Stucki intervient

M. Stucki, après avoir fait allusion aux attaques personnelles dont il fut l'objet, a déclaré que son initiative était une nécessité urgente de l'heure pour la collaboration et la réconciliation nationales. Sa résolution n'avait rien d'un texte sacré, mais son idée centrale d'une discussion avec la classe ouvrière en vue de résoudre les questions qui se posent au pays, ne paraît pas d'une illusion.

Il y a entre les conceptions doctrinales de MM. Nicole, Schneider et consorts, et le programme des lignes directrices, un tel abîme qu'on ne peut comprendre que des marxistes convaincus aient approuvé ce dernier. Il est indubitable qu'un changement sensible de conception est intervenu dans la mentalité d'une grande partie de la classe ouvrière. C'est à cette dernière que s'adresse l'appel d'une concentration nationale à l'exclusion de toute formation de bloc, qu'il soit de gauche ou de droite.

M. Briner, à la demande de M. Stucki, a retiré ensuite la proposition des démocrates zuricois. Passant au vote, l'assemblée a adopté à l'unanimité et sans modification la résolution déposée par le comité directeur.

M. Pilet-Golaz parle au nom des conseillers fédéraux radicaux

Au cours du banquet, M. Pilet, conseiller fédéral, a parlé en son nom et au nom des trois autres conseillers fédéraux radicaux, soulignant que la communauté populaire est l'idée de base du parti radical, qui a créé l'Etat démocratique actuel. Les partis qui ne reconnaissent pas la démocratie, ne sont pas suisses. Aucun pays n'a autant de libertés que la Suisse, qui offre également au fédéralisme la liberté de mouvement nécessaire.

NOUVELLES DIVERSES

Secousses sismiques en Haute-Engadine

SAMADEN, 11. — Deux secousses sismiques ont été perçues la nuit dernière en Haute-Engadine. Elles étaient accompagnées de forts grondements souterrains, allant dans une direction sud-ouest - nord-est.

Une chute mortelle à Thoune au cours d'un exercice de vol à voile

THOUNE, 11. — Un apprenti des ateliers de construction de Thoune, Rodolphe Bieri, de Heimberg, âgé de 19 ans, a fait une chute mortelle d'une hauteur de 40 mètres environ en s'exerçant au vol à voile sur la place de l'Allmend. La mort fut, semble-t-il, instantanée. L'appareil a été entièrement détruit.

La cause de la chute est encore inexplicable. C'est le premier accident mortel qui se soit produit au cours des exercices de vols à voile effectués dans la région de Thoune.

De forts glissements de terrain dans le Rheintal

ALTSTAETTEN (Rheintal), 11. — Des glissements de terrain menaçants se sont produits, depuis une semaine, dans la région forestière du Widenbach. La masse en mouvement est large de 700 m. et profonde d'une centaine de mètres. En maints endroits, le ruisseau ne forme plus qu'un mince filet d'eau. Des sapins sont à demi-arrachés. Les fentes constatées dans le terrain se sont fortement agrandies ces jours.

Un soldat zuricois victime d'une agression

Un inconnu tire sur lui plusieurs coups de feu

ZURICH, 11. — Un inconnu a tiré plusieurs coups de feu sur un soldat qui était assis avec une jeune fille sur un banc d'une promenade publique de Zurich. Une mêlée s'ensuivit, puis le soldat et son amie se réfugièrent dans le bois voisin. Le soldat qui était blessé, est ensuite allé aviser la police avant d'être transféré à l'hôpital. Quant au coupable, il s'est constitué prisonnier et a été écroué. On ignore les raisons de l'agression.

Le « petit Stavisky » condamné à Zurich

Après deux semaines de débats la Cour d'assises a condamné à 6 ans de réclusion moins un an de prison préventive et à 5 ans de privation des droits civiques, l'escroc international Giacomo Diani, surnommé le « petit Stavisky », qui, après avoir été expulsé de France en 1932, fit de nombreuses dupes en Suisse et fut reconnu coupable d'escroqueries répétées se montant, au total, à 169,232 francs.

DANS LES CANTONS

Au congrès romand des corporations

VEVEY, 11. — Le congrès romand des corporations s'est réuni les 10 et 11 juillet à Vevey. Il a adopté trois résolutions demandant aux autorités:

1. de recommander l'introduction des allocations familiales lors de l'établissement de nouvelles conditions de travail;
2. de développer la législation sur le contrat collectif de travail réalisé dans le cadre de l'organisation professionnelle;
3. de donner un caractère obligatoire aux accords établis entre la production et le commerce des vins du pays, ces accords réalisés dans le cadre corporatif devant être conformes à l'intérêt général et assurer l'écoulement des vins suisses.

Avance radicale aux élections communales soleuroises

SOLEURE, 11. — Les élections des conseils communaux pour la période législative 1937-1941 se sont déroulées dimanche dans le canton de Soleure.

Les résultats des trois principales communes du canton sont les suivants: Soleure: radicaux 19 mandats (précédemment également 19), conservateurs 5 (6), socialistes 5 (5), Union nationale des indépendants 1 (0). — Olten: radicaux 15 (14), conservateurs 6 (6), socialistes 9 (10). — Granges: radicaux 13 (13), conservateurs 4 (4), socialistes 12 (13), Union nationale des indépendants 1 (0).

A Derendingen, la liste communiste obtient un siège aux dépens des socialistes.

En ce qui concerne les onze grandes communes ayant des conseils municipaux de 19 à 30 membres, les radicaux gagnent au total 6 mandats, les conservateurs en perdent 1 et les socialistes 8.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

- 7. Cosette, à Pierre-Eugène Varacca et à Irma-Frieda, née Schärer, à Thielle.
- 7. Jean-Marc, à Jacques-Eugène Biolley et à Susanne-Emma, née Pittet, à Neuchâtel.
- 7. Lina-Elise, à Louis Rayroud et à Marie, née Gerber, aux Grattes sur Rochefort.
- 7. Francis-Eugène, à Eugène Hofer et à Elisabeth-Berthe, née Cornu, à Neuchâtel.
- 7. Pierre-Auguste, à Auguste-André Maeder et à Cécile, née Hirschy, à Noiraigue.
- 8. Willy-Olivier, à Willy-Georges Christinat et à Lucie-Georgette, née Jean-Petit-Mattie, à Fontalmelon.
- 9. René, à Numa-Edouard Messeri et à Aline-Marie, née Fleury, à Travers.

PROMESSES DE MARIAGE

- 8. Edouard-Henri Jährmann et Virginie-Albertine Aubonne, les deux à Neuchâtel.
- 8. Gaston-Emile Romy et Andrée-Yvonne Porchat, les deux à Neuchâtel.
- 9. Albert-Paul Künzli, à Balsthal, et Hilda Schneider, à Bâle.

MARIAGE CÉLÈBRE

9. Emile Christen, à Vevey, et Alice-Olga Lewin, née Spicher, à la Tour-de-Pelliz.

DÉCÈS

8. Maurice Brand, époux de Marie-Aline, né Sandoz, né le 21 février 1888, domicilié à Neuchâtel.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

L'élargissement de la route de la Maladière

Une demi-mesure

La route de Saint-Blaise, on le sait, est si mauvaise qu'elle gêne parfois totalement le bon souvenir que la visite de notre ville peut laisser en nos hôtes. Et c'est devenu un lieu commun que de parler du danger permanent qu'elle offre et des nombreux accidents qui s'y sont produits.

Aussi est-ce avec curiosité que l'on attendait les projets de « correction » annoncés par le Conseil communal, curiosité qui se mua en vive déception quand fut connu le plan de l'édilité.

En vérité, nous sommes là en présence d'une de ces demi-mesures qui ont déjà fait tant de tort à notre ville. On va dépenser près de quatre mille francs pour élargir la chaussée sur quelques dizaines de mètres. Mais c'est le tracé lui-même de la route qui est défectueux et qui devrait être totalement modifié.

Nous n'avons pas à entrer ici dans des détails. Il est évident que seul le projet de la rue du Manège prolongée peut donner satisfaction. N'at-on pas précisément prévu une largeur suffisante pour cette artère dans l'idée d'y envoyer une fois ou l'autre le trafic Neuchâtel-Saint-Blaise?

Certes il y a une réponse commune et toute prête à n'importe quel projet qui sort des rapiéçages et des accommodages auxquels nous sommes habitués depuis tant d'années: « Pas d'argent! »

Eh bien, nous regrettons beaucoup de dire que nous n'admettons pas cet argument. Une administration communale a des tâches à remplir. Parmi celles-ci figure en premier rang l'entretien des voies publiques et leur adaptation aux besoins du trafic et au développement de la ville. Il est très fâcheux qu'en maintenant de gros déficits budgétaires, la ville n'ait pas réduit d'une manière suffisante sa dette qui est considérable. Voici trop longtemps que nous vivons dans cet état de stagnation et, sous peine d'être définitivement distancés par des villes moins grandes que la nôtre qui ont fait de gros efforts d'aménagement urbain (Yverdon, par exemple), nous devons nous mettre courageusement à l'œuvre et exécuter les travaux nécessaires.

Nous sommes certain de refléter la pensée de beaucoup en demandant que le Conseil général veuille bien renvoyer à une commission l'étude de tout le problème, en la chargeant d'apporter une solution d'ensemble. Ce ne serait pas son moindre mérite que de mettre fin à l'ère des demi-mesures. M. W.

Matinée à l'Ecole normale de musique

On nous écrit: Samedi dernier a eu lieu à l'Ecole normale de musique la troisième des auditions de fin d'année. Des élèves des classes de Mmes Math. Hess, Ch. Perrin-Gaybos et Alice Virchaux ont donné à l'auditoire une idée très favorable du travail accompli, au cours du trimestre écoulé, par leurs maîtres et par eux-mêmes. Nourris de bons principes, ces élèves, petits et grands, sont une pépinière réjouissante d'amis sérieux de la musique.

Cette matinée offrait encore un aperçu de l'utile activité éducative de l'Ecole normale de musique dans un domaine différent, celui qui, partant du développement auditif, conduit à l'improvisation libre au piano. Un certain nombre d'élèves de Mlle Jacqueline Borel ont exécuté des mélodies de leur invention et harmonisées par eux. Les accompagnements simples sont basés sur les règles fondamentales de l'harmonie, et il fut très intéressant d'entendre telle ou telle élève jouer par cœur dans l'impromptu quel que soit le thème avec accompagnement qu'elle n'a jamais vu écrite. Des élèves plus avancés, amateurs et professionnels, ont poussé plus loin cette intéressante démonstration, jusqu'à des modulations plus savantes qui laissent augurer beaucoup de la poursuite de cette étude excellente.

Les ressources de l'Ecole normale de musique sont variées et il convient de louer, outre la probité du travail qui s'y fait, cette variété qui est le signe d'une réelle vitalité.

Hautes études

Nous apprenons que M. Neipp, fils de M. Lucien Neipp, imprimeur à Paris et qui vécut longtemps à Neuchâtel où il s'initia dans sa profession, vient de soutenir en Sorbonne une thèse très difficile de microbiologie qui lui a valu le titre de docteur en sciences de l'université de Paris avec la mention la plus flatteuse attachée à ce titre.

A l'école de mécanique et d'électricité

Les élèves suivants de notre école de mécanique et d'électricité viennent de subir avec succès les examens en vue de l'obtention du diplôme de technicien délivré par la ville de Neuchâtel.

Reçoivent le diplôme d'électro-technicien: MM. Kissling Gabriel, Walperswyler Ernest, Walty Heinz, Thiébaud Henri, Berger Léon, Borel Roger, Monnerat Charles.

Technicien mécanicien: M. Lunke Léonard.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Collision d'automos

(Sp) Hier, à 18 heures, une voiture bernoise qui circulait en direction de Valangin et une automobile neuchâteloise qui gagnait Neuchâtel, sont entrées en collision au tournant de la route des Gorges, à la bifurcation de la route de Pierre à Bot. Le choc fut particulièrement violent; les occupants des deux voitures s'en tirent heureusement sans trop de blessures; quant aux deux machines, elles sont très endommagées.

VIGNOBLE

LE LANDERON

Un curieux accident d'auto

(c) Dimanche, vers 18 heures, une auto bernoise portant le No 19721, roulant dans la direction de la Neuveville a, pour une raison encore inexplicable, heurté à l'entrée du quartier de la Russie, le portail de la propriété Schwarz et s'est ensuite coincée contre le mur bordant le côté sud de la route. Des occupants, quatre personnes de Langenthal, le conducteur et la personne se trouvant à côté ont été sérieusement contusionnés et blessés par des éclats de verre, et l'intervention du médecin fut nécessaire.

Encore une randonnée qui ne laissera pas un souvenir agréable à ses participants.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Une fouine tuée

Jeudi après-midi, une fouine venant de la direction de Longereuse traversa la route devant l'immeuble Vaucher et Bieler frères, à Fleurier, pour se diriger vers un poulailler situé derrière le dit immeuble. Mais le jeune Bieler réussit à l'atteindre alors qu'elle se trouvait encore dans le garage de la maison et à la tuer à coups de balai.

L'an passé, un épervier avait été tué au même endroit.

Tribunal de police du Val-de-Travers

Audience du 10 juillet

Scandale nocturne

A Couvet, deux domestiques de campagne de l'endroit ont chanté à une heure exubérante dans les rues du village. Cette exubérance leur coûte à chacun 10 fr. d'amende et les frais.

A Travers, un domestique également, qui avait bu un verre de trop, a crié et chanté dans les rues, réveillant les habitants endormis. C'est pour lui aussi 10 fr. d'amende à payer et les frais.

Le vin mauvais

A la Montagne de Buttes, un jeune agriculteur qui était en état d'ébriété dans l'établissement de l'endroit s'en est pris à un paisible consommateur en l'insultant et l'invectivant, si bien qu'il fallut mettre à la porte le client peu commode. Le tribunal lui inflige une amende de 20 fr. et 6 fr. 40 de frais.

Quand on est trop vif

Un hôtelier de Couvet et un voyageur de commerce de Vilars ont eu une altercation dans un établissement de Couvet à propos d'une sol-disant commande de vin que l'hôtelier aurait faite en 1934 au voyageur et qu'il aurait décommandée par carte postale quelques jours après.

Au cours de la discussion, l'hôtelier, un peu vif, administra deux gifles au voyageur et lui tint des propos que ce dernier considère comme diffamants. De son côté, le tribunal a porté plainte pour diffamation contre le voyageur, prétendant que celui-ci lui causait du tort en racontant des choses qui n'étaient pas. L'hôtelier, de bonne grâce, reconnaît son geste vif, on exhibe comme témoins de la bagarre un chapeau de paille aux ailes cassées et un « pépin » qui n'a plus de poignée. La diffamation du voyageur n'est pas prouvée.

L'hôtelier est condamné à 30 fr. d'amende et 37 fr. 55 de frais. Le voyageur est libéré.

Excès de vitesse

Un motocycliste môtisan est condamné à 10 fr. d'amende et 6 fr. 40 de frais pour avoir circulé dans le village à vive allure et avec échappement ouvert.

Automobilistes ou cyclistes imprudents

Un automobiliste de la Chaux-de-Fonds qui circulait de Môtiers à Couvet, s'apprêtait à dépasser un piéton quand survinrent deux cyclistes de front. Pour les éviter, l'automobiliste tira à droite mais atteignit le piéton avec l'arrière de sa machine. Le piéton n'a pas été gravement atteint. L'automobiliste est condamné à 10 fr. d'amende et aux frais.

Taxes militaires

Un nombre respectable de citoyens sont poursuivis pour non paiement de leur taxe de 1936. Beaucoup paieront dans un délai assez court tandis que ceux qui font défaut sont condamnés.

Observations météorologiques

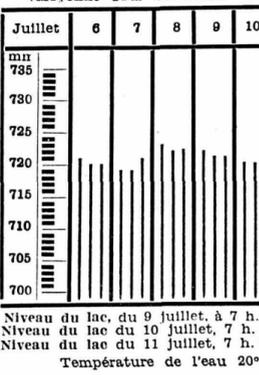
Observatoire de Neuchâtel

10 juillet
Température: Moyenne: 16.1. Minimum: 13.2. Maximum: 19.8.
Baromètre: Moyenne: 720.7.
Eau tombée: 0.1 mm.
Vent dominant: Direction: S.-O. Force: modéré à fort.
Etat du ciel: Variable. Le ciel s'éclaircit complètement l'après-midi. Très fort joran à partir de 13 h. 30.

11 juillet

Température: Moyenne: 13.8. Minimum: 10.1. Maximum: 17.2.
Baromètre: Moyenne: 723.1.
Eau tombée: 1.1 mm.
Vent dominant: Direction: S.-O.-O. Force: modéré.
Etat du ciel: Très nuageux à couvert. Averses à 9 h. et à 13 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)



AUX MONTAGNES

LES PONTS-DE-MARTEL

Accidents

(c) Cette semaine a été fertile en accidents ayant nécessité l'intervention du médecin. Ce sont tout d'abord Milles J. et N. qui sont tombés de vélo. La première en se rendant au Locle, à Belleroche, la seconde en descendant la Tourne sur le versant sud. Dans les deux cas, le mauvais état des routes fut la cause des accidents.

M. F., maréchal, s'est coupé un nerf à la main gauche et a été obligé de se rendre à l'hôpital du Locle pour une intervention chirurgicale.

M. N., employé à la scierie, a eu deux doigts écrasés en manipulant des billes.

LES BRENETS

Fête scolaire

(c) Toujours si impatiemment attendues des petits comme des grands, les « promotions » ont été célébrées ici samedi. Malheureusement un temps maussade et des averses sont venues tromper les espoirs et c'est grand dommage car c'est une des rares fêtes à laquelle participe la population tout entière.

Le cortège a toutefois pu parcourir les rues du village. La cérémonie officielle s'est déroulée au temple, où les classes ont exécuté les chants étudiés durant de longues semaines. Mais la fête champêtre qui, selon la tradition, suit la manifestation du matin, n'a pas pu avoir lieu comme de coutume à l'Adieu. Les enfants se sont rendus l'après-midi à la salle de gymnastique pour toucher leur collation et se livrer aux jeux traditionnels de la jeunesse.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Voleur d'automos arrêté

(c) Il y a une quinzaine de jours, la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a annoncé que l'automobile d'une dame de Douanne, qui était en stationnement sur la place de la Gare, à Bienne, avait disparu. Après de longues recherches, la voiture volée fut retrouvée, abandonnée, à Berthoud. Le voleur avait enlevé les plaques de contrôle et... les fixa à une autre voiture qu'il déroba dans cette ville. C'était un bon moyen de dépister les recherches, mais ne voilà-t-il pas que vendredi soir, l'automobiliste-voleur alla se jeter contre l'angle d'une maison à Olten! La police fit les constatations d'usage et remarqua que le numéro de l'auto était celui de la voiture disparue à Bienne. Le conducteur fut aussitôt arrêté. Il s'agit d'un nommé Schupach, âgé d'une trentaine d'années, électricien-monteur, d'origine allemande, mais habitant l'Emmental. L'automobile volée à Berthoud appartient à un garagiste de Berne, tandis que celle dérobée à Bienne, retrouvée sans dommage, était la propriété d'un docteur bâlois, séjournant près de Douanne.

BUREAU SUR AAR

Cadavre retrouvé

(c) Nous avons annoncé que vendredi dernier, le jeune Erwin Meier s'était noyé en pêchant dans l'Aar. Ce n'est que mercredi après-midi que son cadavre a été retrouvé près de Arch.

Parents!

Surveillez vos enfants et empêchez-les de jouer ou de courir sur la chaussée.

Un automobiliste de la Chaux-de-Fonds qui circulait de Môtiers à Couvet, s'apprêtait à dépasser un piéton quand survinrent deux cyclistes de front. Pour les éviter, l'automobiliste tira à droite mais atteignit le piéton avec l'arrière de sa machine. Le piéton n'a pas été gravement atteint. L'automobiliste est condamné à 10 fr. d'amende et aux frais.

CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX

Genoivi Nagasari & Co. **CHATELAIN**

Ma grâce te suffit, car ma vertu manifeste sa force dans l'infirmité. Psaume CXX.

Dieu, aie pitié de moi.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 12 juillet, à 15 heures. Culte au domicile à 14 h. 30.

La Direction et le Personnel du Crédit Suisse, Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès, après une brève maladie, de

Monsieur **Georges HIERTZELER**

leur fidèle employé et cher collègue.

Monsieur **Georges HIERTZELER**

leur fidèle employé et cher collègue.

CERCUEILS - INCINÉRATIONS
Pompes funéraires générales
L. WASSERFALLEN
Seyon 19 - Tél. 51.108

AVIS TARDIFS

Secours aux enfants espagnols

Le camion passera cet après-midi dans le secteur nord-est. Nous rappelons que cette action de secours vise les enfants victimes de la guerre dans les deux camps belligérants.

Monsieur et Madame M. JÉQUIER ont le plaisir d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille,
Maryse
«Evolette», Main 1, Neuchâtel.

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.

Repose en paix.

Monsieur et Madame Willy Jost et leurs enfants: Madeleine et Roger; Mademoiselle Pervenche Jost, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Alcide Braüchi-Sandoz et leur fille Myrielle, à Neuchâtel;

les familles Noyer et Berthocci, à Neuchâtel et Hauterive;

Monsieur Tell Bolle, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part de la mort de

Madame Louise JOST

née NOYER

leur chère maman, belle-mère, grand-maman, tante et cousine, décédée subitement dans sa soixante-huitième année.

Neuchâtel, le 11 juillet 1937.

Chers enfants, votre maman vous quitte aujourd'hui. En partant, elle vous donne le conseil suivant: Aimez Dieu, chérissez-le, faites toujours sa volonté, c'est le seul moyen qui vous conduira dans la patrie terrestre en attendant d'arriver dans la patrie céleste.

Je salue en qui j'ai cru.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le mardi 13 juillet.

Domicile mortuaire: Faubourg du Lac 4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Sylvain Paris-Bovey, à Genève; Monsieur et Madame Alfred Paris Daven, à Genève; Monsieur et Madame Henri Perregaux-Bovey, à Corcelles; Monsieur et Madame Maurice Bücher-Bovey et famille, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Emile Besson-Bovey et famille, à Montagny sur Yverdon; Monsieur et Madame Aimé Bovey-Christinat et famille, à Genève; Monsieur et Madame René Gehri-Bovey, à Neuchâtel; Madame veuve Jean Markwalder et famille, à Pontarlier; les enfants de feu Lucien Bovey, à Genève et Lausanne; la famille Daven, à Illarsaz (Valais), ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Lucien PARIS

leur bien cher fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, que Dieu a retiré à Lui, aujourd'hui, dans sa 27me année, après une courte mais douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 9 juillet